



conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

Secrétariat général

La jeunesse et les sports, vecteurs de développement national et de promotion de la Francophonie

**COMPTE RENDU  
DE LA 34<sup>ème</sup> CONFERENCE  
MINISTERIELLE**

*Niamey (Niger), les 7 et 8 mars 2013*

## SOMMAIRE

	Pages
1. Rapport général de la Conférence ministérielle	3
2. Relevé des décisions	16
3. Rapport général de la Réunion des experts	26
4. Rapport de la Commission administrative et financière (CAF)	38
5. Concours international FIJ – Prix d’excellence – Edition 2013	46
6. Annexes :	49
- Discours	50
- Listes de présence	76

## RAPPORT

La 34<sup>e</sup> session ministérielle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) s'est tenue à Niamey, les 7 et 8 mars 2013.

### **I. Cérémonie officielle d'ouverture présidée par le Premier Ministre du Niger, S.E. M. Brigi Rafini**

Le Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture du Niger, S.E. M. Hassane Kounou, souhaite la bienvenue aux participants et remercie ses homologues de leur présence qui témoigne tout à la fois de leur amitié pour le Niger, de leur attachement à la CONFEJES et de leur volonté de donner à cette dernière le nouveau souffle dont elle a besoin.

En saluant la présence du Premier ministre du Niger qui honore cette cérémonie, le Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie, M. Ousmane Paye, adresse aux autorités nigériennes les félicitations et les remerciements du Secrétaire général de la Francophonie pour l'organisation de cette 34<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEJES à Niamey, terre de naissance et terre nourricière de la Francophonie multilatérale. Il affirme que cette session ministérielle s'inscrit dans la dynamique du 1<sup>er</sup> Forum international francophone « Jeunesse et emplois verts » que le Président de la République du Niger avait ouvert dans cette même salle en janvier 2012, en présence du Secrétaire général de la Francophonie, et qui avait réuni plus de 500 jeunes venus d'une trentaine de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le Président Mahamadou Issoufou avait porté les recommandations issues de ces travaux au Forum de Lyon puis à la Conférence de Rio+20, érigeant la question de l'économie verte et de l'emploi des jeunes comme priorité absolue dans les programmes de développement de tous les pays.

M. Paye souligne que la CONFEJES a fait bénéficier des milliers de jeunes francophones de ses activités et salue notamment la pertinence du Fonds d'Insertion pour les Jeunes (FIJ), les actions en faveur de l'éducation physique et sportive à l'école, de la détection des jeunes talents et de la formation des cadres. Il salue également les initiatives prises par le Secrétaire général de la CONFEJES, M. Youssouf Fall, pour la reconnaissance de cette institution au sein de la Francophonie et sur l'échiquier international, à travers l'établissement de rapports de coopération avec la plupart des grandes fédérations internationales ou encore l'appui à la participation des pays francophones aux plus grandes rencontres sportives internationales, malgré un contexte économique difficile. Il lui rend hommage pour son dynamisme et le travail réalisé à travers une programmation bien élaborée, une gestion efficace, une structure performante et des initiatives pertinentes comme lors de la réunion de Praia en 2006 ou à l'occasion du Forum des Elus francophones et du Mouvement sportif international en 2007 à Paris. En lui adressant les félicitations du Président Diouf pour sa contribution à la promotion de la jeunesse et du sport dans les pays membres, il se réjouit du partenariat fructueux établi entre l'OIF et la CONFEJES dans le cadre de la promotion du français dans les fédérations internationales et le CIO, des activités de jeunesse dans les écoles d'été ou encore de l'organisation des Jeux de la Francophonie.

En soulignant que la CONFEJES, qui a été érigée au rang d'institution de la Francophonie depuis l'adoption de la nouvelle Charte de la Francophonie et la réforme institutionnelle de 2005, a su, depuis sa création, faire la preuve de son leadership dans ses domaines d'activités, M. Paye rassure, au nom du Président Diouf, les membres de la Conférence ministérielle sur l'avenir, la place et le rôle de leur institution, dans un contexte d'évolution nécessaire qui doit être appréhendé avec sérénité et confiance.

En adressant à tous les salutations du Président Idriss Déby, le Ministre de la jeunesse et des sports du Tchad, président en exercice de la CONFEJES, remercie le Premier ministre Brigi Rafini d'honorer cette cérémonie de sa présence, et lui exprime ainsi qu'au Ministre Kounou sa gratitude pour l'accueil et les conditions de travail et de séjour offerts aux participants à cette 34<sup>e</sup> session ministérielle. Il rappelle qu'à la demande du Mali, le Tchad est actuellement engagé aux côtés de la France et des forces de la Cédéao dont celles du Niger, dans un combat pour la liberté et les droits de l'Homme. Sur sa proposition, l'assemblée observe une minute de silence en hommage aux soldats décédés dans ces opérations.

A la suite de la dernière réunion du Bureau de la Conférence tenue à Bujumbura, dont il remercie le Président Nkurunziza, le Ministre tchadien salue l'exécution en quasi-totalité de la programmation de la CONFEJES ainsi que le bilan remarquable des deux mandats de M. Fall. Il propose de nommer ce dernier Secrétaire général honoraire de la CONFEJES et remercie la Mauritanie d'avoir mis à la disposition de l'institution un ambassadeur de cette qualité. Il estime que le moment est venu de tenir une réflexion approfondie sur l'avenir de la CONFEJES, sur la base du document de travail préparé par cette dernière. Les ministres auront également à se prononcer sur la programmation transitoire 2013, dans l'attente de la programmation quadriennale qui sera élaborée en lien avec le prochain cadre stratégique de la Francophonie. Enfin, le Ministre saisit cette occasion pour appeler à une large participation aux 7<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie à Nice en septembre 2013 et solliciter le soutien à la candidature du Tchad pour l'organisation de la 8<sup>e</sup> édition en 2017.

Au terme de ces interventions, la cérémonie solennelle de passation de pouvoirs de la présidence en exercice entre le Tchad et le Niger est intervenue, marquée notamment par la transmission de l'emblème de la CONFEJES.

La cérémonie d'ouverture a également été l'occasion de proclamer les résultats du Concours d'excellence du FIJ. Le président du jury, M. Alain Verhaagen, fait observer que ce programme qui, a pour objectif de répondre à la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes, est assez mal connu au sein comme en dehors de la Francophonie. C'est pourquoi l'initiative a été prise de remettre tous les deux ans le prix de la meilleure entreprise de jeune. A la suite de l'examen des huit dossiers présentés pour l'édition 2013, le palmarès est le suivant :

- 1<sup>er</sup> Prix : Monsieur **NGARYADJI RYAIRA NGARARA** du Tchad (3 millions FCFA)
- 2<sup>e</sup> Prix : Madame Roukayatou **ISSA** du Niger (2 millions FCFA)
- 3<sup>e</sup> Prix : Madame Jeny Christel **ROOPNARAIN** de Maurice (1 million FCFA).

Le président de la cérémonie, le Premier ministre du Niger, S.E. M. Brigi Rafini, adresse la bienvenue et les salutations du Président de la République aux délégations présentes et les remercie d'avoir permis au Niger de marquer son rôle dans la Francophonie en organisant pour la première fois une réunion des ministres de la CONFEJES. Il félicite cette dernière pour son leadership en matière de promotion de la jeunesse et du sport, pour ses actions très appréciées par les membres et les divers partenaires, et pour avoir su élaborer une programmation qui réponde aux besoins de ses membres, grâce à une équipe motivée et professionnelle. Il relève que depuis plus de 40 ans la CONFEJES a réussi mobiliser la Francophonie en faveur de l'insertion des jeunes. Des efforts considérables ont été déployés au Niger à cet égard même si beaucoup reste encore à faire, notamment dans le domaine de l'emploi des jeunes. Il souligne que cette session ministérielle offre l'occasion de réfléchir aux enjeux, aux engagements et au renforcement de la solidarité. En rendant hommage à M. Youssouf Fall, le Premier ministre rappelle que les délégations devront aussi désigner le nouveau secrétaire général qui aura la lourde responsabilité de conduire les destinées de la

CONFEJES. Observant, à cet égard, le défi que constitue la baisse continue des financements dans un contexte de crise, il exhorte ses responsables à envisager les mesures de résilience de l'institution face aux difficultés financières, afin de permettre à la CONFEJES de poursuivre son œuvre.

Il adresse ses pensées au Mali et rend hommage aux militaires tchadiens, maliens et français morts dans ce combat pour la liberté et la solidarité, et souhaite un règlement rapide de cette crise.

Le Premier ministre déclare ouverts les travaux de la 34<sup>e</sup> session ministérielle, et espère qu'elle contribuera à renforcer la solidarité et les valeurs francophones.

## **II. Travaux**

### **1. Examen et adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est adopté, avec une modification sur l'ordonnancement des travaux, à savoir l'examen des nominations au secrétariat général après l'annonce des contributions.

### **2. Mise en place du nouveau Bureau**

Le Bureau de la CONFEJES pour la période 2013-2015 est ainsi composé :

- Président : Niger
- Premier vice-président : République démocratique du Congo
- Deuxième vice-président : Tchad
- Rapporteur : Sénégal
- Membres : France, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, Cap-Vert, Mauritanie, Burundi, Egypte, Liban, Haïti.

### **3. Messages des Ministres**

Le Secrétaire général du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports de Mauritanie remercie les autorités du Niger pour leur accueil et les conditions de travail offertes à cette 34<sup>e</sup> session de la CONFEJES. Il fait part de la gratitude du gouvernement mauritanien pour le soutien apporté à M. Youssouf Fall dans sa mission et adresse ses félicitations solennelles à ce dernier et à ses équipes pour leur travail remarquable. Il fait part de sa grande appréciation pour les actions menées en faveur de la Mauritanie ainsi que pour la gestion de la CONFEJES dans une permanente recherche d'excellence, qui a donné des résultats tangibles. Partageant pleinement les objectifs de la CONFEJES, la Mauritanie s'attache, sous l'impulsion du Président de la République, à renforcer l'insertion des jeunes et à développer le sport. En réponse aux grandes difficultés financières rencontrées, il lance un appel à la solidarité et exprime la position forte de la Mauritanie pour pérenniser la CONFEJES. Il exhorte en particulier les pays membres à payer leurs contributions afin de donner à l'institution les moyens de sa politique. Il assure d'ores et déjà le successeur de M. Fall du plein soutien de la Mauritanie.

Le Ministre du développement communautaire, des affaires sociales et des sports des Seychelles remercie les autorités nigériennes pour leur accueil et se réjouit de prendre part à cette session pour discuter des actions en faveur du développement des jeunes francophones, à la suite du Sommet de la Francophonie de Kinshasa où des décisions importantes ont été prises dans ce

domaine. Il croit fermement que la CONFEJES reste l'institution francophone la plus apte à répondre aux différentes problématiques touchant la jeunesse francophone et la promotion du sport. En remerciant la CONFEJES pour les actions dont son pays a bénéficié à cet égard, il cite en particulier le FIJ qui intéresse un nombre croissant de jeunes et auquel les plus hautes autorités seychelloises apportent leur appui. Il juge cependant nécessaire de consolider ce programme, ainsi que ceux promouvant le sport dans les écoles, la participation des femmes mais aussi les actions de lutte contre le dopage. Il observe que les actions menées rejoignent les ambitions du programme de Renaissance sociale des Seychelles, qui met l'accent sur la consolidation des valeurs fondamentales, telles que le civisme, le respect de l'autre, le sens du travail, le respect du genre ou encore une hygiène de vie adéquate. Il se réjouit du soutien reçu de la part de la CONFEJES qui permettra une participation plus forte de son pays aux Jeux de la Francophonie de Nice et se déclare convaincu que ces Jeux seront propres grâce à l'engagement politique des membres de la CONFEJES dans la lutte contre le dopage. A cet égard, en tant que membre du Conseil d'administration de l'Agence mondiale antidopage, les Seychelles se réjouissent du fait que la majorité des membres de la CONFEJES aient ratifié la Convention internationale contre le dopage dans le sport et encouragent ceux qui ont entamé cette procédure à la poursuivre, et à renforcer l'éducation contre le dopage pour des compétitions propres et des athlètes sains. Bien que préoccupé par l'érosion des ressources financières de la CONFEJES, le représentant des Seychelles reste optimiste quant à l'avenir de l'institution, estimant que cette situation ne doit pas freiner ses actions et encore moins remettre en cause son existence. Il saisit cette occasion pour exprimer ses remerciements et sa gratitude à M. Fall pour l'attention accordée à la région de l'Océan indien durant son mandat, en saluant son leadership qui a permis à la CONFEJES de garder la tête haute sur la scène internationale. Il adresse également ses félicitations à tous les responsables de l'institution pour leur engagement en faveur de la jeunesse et du sport. Il assure d'ores et déjà le nouveau secrétaire général du soutien de son pays et de la région de l'océan indien.

Le Ministre de la jeunesse, sports, culture et arts de la République démocratique du Congo remercie le Niger pour son hospitalité et exprime sa reconnaissance aux membres du Bureau ainsi qu'au Secrétaire général de la CONFEJES pour les efforts qu'ils déploient pour assurer le rayonnement de l'institution. Son exposé met l'accent sur les grands besoins de formation des cadres et de l'administration publique des pays du Sud, dont la RDC a fait l'un des piliers stratégiques de sa politique nationale en matière de jeunesse. La RDC estime en effet que le secteur de la jeunesse, sport et de loisir est une composante vitale de la société et considère que les instituts nationaux de la jeunesse, des sports et de loisir doivent s'imposer comme la stratégie d'excellence en vue de renforcer les actions d'encadrement et de développement de la jeunesse francophone, voire des moins jeunes. Il constate toutefois que les budgets nationaux ne permettent pas toujours la mise en œuvre de ces structures de formation, difficulté à laquelle la RDC entend faire face par l'inclusion du projet de création d'un institut national de jeunesse et de sport parmi les actions prioritaires du Cadre national des dépenses à moyen terme pour la période 2012-2016. Il formule deux recommandations pour promouvoir ce domaine : d'une part inscrire l'appui technique aux Etats membres pour la création d'instituts nationaux dans la programmation 2014-2017 et d'autre part renforcer la mobilité des cadres supérieurs au sein des pays membres de manière à en faire bénéficier le plus grand nombre d'instituts nationaux et favoriser la formation.

La Ministre française des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative exprime sa joie de retrouver ses homologues dans la ville de naissance de la Francophonie, dont le projet était de regrouper les Etats francophones dans une même instance, de promouvoir leurs cultures et d'intensifier la coopération entre eux, dans un esprit de solidarité. Elle remercie les autorités du Niger d'accueillir cette conférence dans un contexte régional marqué par le combat

crucial contre les groupes armés terroristes engagé par le Mali, pays voisin, avec l'appui des forces françaises et de plusieurs pays de la région et au-delà, notamment le Niger et le Tchad dont elle salue la mobilisation. Réaffirmant par sa présence à cette 34<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEJES l'attachement de son pays pour la Francophonie, ses valeurs en partage et ses membres, la ministre française souligne quelques une des initiatives prises par la France pour redonner sa place à la Francophonie : la nomination de Mme Benguigui en tant que ministre déléguée à la Francophonie, l'adoption en octobre 2012 d'un plan d'action en faveur de la Francophonie, l'organisation annoncée par le Président Hollande d'un Forum mondial des femmes francophones le 20 mars 2013 à Paris qui accueillera plusieurs centaines de femmes issues de la société civile venant du monde entier et débouchera sur un plan d'action en faveur des femmes francophones. A cela s'ajoutent les assises du développement et de la solidarité internationale, les premières depuis dix ans, marquées par l'annonce faite par le Président de la République que 10% des taxes sur les transactions financières seront consacrées dès 2013 au développement en Afrique, en priorité au Sahel. La France se réjouit, par ailleurs, d'accueillir à Nice la 7<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie en septembre prochain et entend faire de cette rencontre privilégiée à laquelle quelque 3 000 jeunes sportifs et artistes sont attendus, un succès populaire pour la Francophonie et pour sa jeunesse.

La ministre française affirme l'attachement de la France à la CONFEJES dans son double et irremplaçable rôle d'instance de réflexion et d'opérateur de programmes de coopération pour la jeunesse et les sports, qu'elle ne peut toutefois poursuivre que si elle conserve sa vitalité et son dynamisme et si elle envisage de nouvelles perspectives, à la suite de son rapprochement avec les Instances de la Francophonie dont elle est un opérateur institutionnel depuis 2005. Il convient donc de s'interroger sur le positionnement de la CONFEJES au sein de la Francophonie, tout comme la réduction de ses moyens financiers doit interpeller tous les pays membres. Elle souhaite une réflexion approfondie, sereine et dans un esprit de responsabilité collective, sur les différentes hypothèses permettant de relever les nouveaux défis. Elle considère que la consolidation de la CONFEJES dans le monde et au sein de la Francophonie passe par une recherche constante de partenariat et par l'engagement réel des pays membres, pour que le FIJ ainsi que les autres actions des programmes jeunesse et sport puissent se poursuivre et se développer. En rendant hommage à M. Fall pour son action à la tête du secrétariat général, notamment pour le rayonnement qu'il a donné à l'institution, elle appelle son successeur à poursuivre ce travail et à prendre le tournant qui s'impose, s'agissant notamment d'un meilleur ancrage des programmes dans les politiques nationales et des améliorations à apporter en matière d'évaluation et de sélectivité, afin que davantage de jeunes, qui montrent partout leur volonté d'entreprendre, puissent bénéficier des programmes de la CONFEJES.

En sa qualité de secrétaire général de la Commission de la jeunesse et des sports de l'Océan indien (CJSOI), qui regroupe les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Mayotte, La Réunion et les Seychelles, le représentant de Maurice se joint aux remerciements adressés aux autorités nigériennes par le Ministre seychellois et exprime au Secrétaire général de la CONFEJES sa reconnaissance pour son soutien à la CJSOI. Il le remercie pour avoir renouvelé l'accord de partenariat entre leurs deux organismes et développé, avec l'appui de ses équipes, de nombreuses actions en faveur de l'Océan indien, notamment dans le cadre de l'organisation des 8<sup>e</sup> Jeux des Iles aux Seychelles en 2011 et de la 8<sup>e</sup> édition des Jeux de la CJSOI aux Comores en 2012. Il souhaite plein succès à M. Fall pour la suite de ses activités au terme de son mandat à la CONFEJES.

Le représentant du Ministère de la jeunesse et des sports du Maroc présente ses vifs remerciements aux autorités nigériennes pour leur accueil et ses salutations à l'assemblée. Il relève que cette 34<sup>e</sup> session se tient dans un contexte mondial qui évolue, se transforme et se

globalise, et où des nouveaux moyens et des nouveaux outils influent sur les modes de vie. Ces profondes mutations ont créé de nouveaux besoins et de nouvelles attentes chez la jeunesse, sans leur apporter de réponse satisfaisante en dépit des efforts déployés. Le contexte actuel est en outre caractérisé par une jeunesse en pleine énergie qui cherche à valoriser sa place dans la société et à être davantage participante dans le développement de leur pays. En saluant les efforts réalisés par la CONFEJES qu'il invite à renforcer, il félicite chaleureusement M. Fall pour tout le travail accompli avec ses équipes durant ses deux mandats, et qui ont permis de consolider les acquis et de promouvoir davantage la jeunesse et le sport.

La délégation du Canada-Nouveau-Brunswick, absente, a tenu à faire parvenir un message dans lequel elle adresse en premier lieu ses félicitations au Niger pour l'organisation de cette session et ses regrets de ne pouvoir y prendre part. En se réjouissant d'être membre de la CONFEJES, elle met toutefois l'accent sur les graves questions sur l'avenir de celle-ci que soulèvent notamment l'état des cotisations statutaires de certains pays, la cessation de la contribution volontaire du Canada et la reprise de certaines initiatives telles que les Jeux de la Francophonie par l'OIF. La position du Canada-Nouveau-Brunswick est qu'il serait regrettable de ne pas tirer profit de plus de quarante années d'expérience et d'actions mises en œuvre par la CONFEJES. Il est donc favorable à sa continuité, tout en suggérant :

- la redéfinition des orientations et champs d'intervention de l'institution, dans l'optique d'éviter tout chevauchement avec l'OIF ;
- la réévaluation des priorités et ambitions lors de la définition des plans d'action, en tenant compte de la réduction des sources de financement ;
- la révision de la structure de gouvernance de la CONFEJES en vue de réduire le coût des réunions et les charges logistiques ;
- la mise sur pied d'un plan de recouvrement des arriérés de cotisations et l'assiduité de tous les membres dans le paiement de celles-ci, en vue d'assurer un financement minimum du budget de la CONFEJES.

Le Canada-Nouveau-Brunswick exhorte par ailleurs à prendre du recul et à engager une réflexion sur les enjeux et les répercussions des décisions qui seront prises quant à l'avenir de l'institution, et affirme toute sa collaboration dans ce dossier. Il félicite enfin le Secrétaire général pour toutes les réalisations que son équipe et lui ont accomplies et souhaite bonne chance à son successeur.

Le Président de la session remercie les intervenants, dont les propos montrent leur attachement à la CONFEJES comme outil de promotion et d'action en faveur des jeunes. Il se joint à l'hommage unanime adressé au Secrétaire général Youssouf Fall.

#### **4. Présentation et adoption du rapport 2012 du Secrétaire général**

Le Secrétaire général invite en premier lieu les Ministres à se référer au rapport d'exécution de la programmation quadriennale 2009-2012 qu'il leur a transmis. Il souligne que cette programmation a fait l'objet d'une évaluation à trois niveaux : interne ; partagée avec les experts lors d'une session organisée à Saint-Louis du Sénégal en novembre 2012 ; et externe, réalisée par un cabinet extérieur.



Le Consultant chargé de cette évaluation externe présente le bilan de son travail basé notamment sur un questionnaire pré-codé adressé à 24 pays bénéficiaires de projets, et portant sur la pertinence des actions menées par la CONFEJES, leur cohérence interne et externe, leur efficacité par rapport aux indicateurs fixés, leur efficience, la durabilité des résultats. Il souligne d'emblée le contexte de crise mondiale, marqué d'une part par des PIB en baisse qui ont des incidences financières différenciées sur l'ensemble des pays membres et d'autre part par une hausse du chômage notamment des jeunes à laquelle les réponses institutionnelles sont insuffisantes. C'est notamment le cas, s'agissant des axes d'intervention de la CONFEJES, du FIJ qui nécessiterait un changement de paradigme pour donner une réponse plus structurante à la problématique de l'insertion économique et sociale des jeunes. Il en va de même des actions en faveur du sport, malgré des initiatives intéressantes et l'appui à l'élaboration des politiques nationales. L'évaluation relève la faible appropriation des actions par les Etats ainsi que la faible prise en compte de la dimension genre, comme l'indique le taux de participation des femmes et des filles inférieur à l'objectif de 50%.

Les conclusions de l'évaluation externe jugent la programmation globalement satisfaisante, tout en soulignant les forces et les faiblesses. S'agissant des forces, l'on note la bonne cohérence interne dans les programmes et entre les programmes, qui leur confère une efficacité grâce à la gouvernance, la planification et la bonne gestion des risques. S'agissant des faiblesses, l'on observe une appropriation encore faible par les pays, une certaine inefficience due aux faibles ressources financières ainsi qu'un problème de durabilité des actions.

Jugeant la CONFEJES pertinente en elle-même, l'évaluation formule quatre recommandations principales à son endroit :

- renforcer son positionnement stratégique au sein de la Francophonie dans son secteur d'activités ;
- réviser les stratégies de financement de ses actions et, notamment, mettre en place des mécanismes permettant de susciter des financements soutenable et durables ;
- à court terme, formuler et adopter une programmation provisoire, dans l'attente de l'élaboration du cadre stratégique de la Francophonie dans lequel la CONFEJES devra s'insérer ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la durabilité, l'efficacité et l'efficience de ses actions.

En ce qui concerne l'année 2012, le Secrétaire général Youssouf Fall se réfère aux documents distribués, qui soulignent que toutes les actions prévues ont été exécutées. Il évoque plus largement ses huit ans de mandat depuis sa prise de fonctions en 2005 à la CONFEJES, qui compte parmi les institutions les plus dynamiques dans son domaine d'activités. Sa réélection en 2009, à Bujumbura, a constitué pour lui une source supplémentaire de motivation pour poursuivre son action au service de sa passion pour le sport et la jeunesse. Il remercie la Mauritanie, son pays, qui lui a fait confiance et l'a élevé au titre d'ambassadeur, ce qui a facilité sa mission. Il exprime également sa gratitude au Secrétaire général de la Francophonie, le Président Diouf, et son Conseiller spécial M. Paye pour leur soutien constant

ainsi qu'à tous les ministres de la CONFEJES pour leur appui et au Sénégal, pays du siège de la CONFEJES, pour toutes les facilités qu'il lui a accordées.

M. Fall affirme que dans la continuité de ses prédécesseurs, le bilan de son mandat est le fruit du travail collégial d'une équipe de 21 personnes qu'il remercie de leur collaboration, de même qu'il rend hommage à MM. Alain Gautier, Ousmane Diallo et Moctar Sow pour leur précieux appui. Il déplore la situation financière du secrétariat général causée par la crise mondiale et notamment marquée depuis 2010 par des réductions voire des suppressions de crédits. Il adresse ses pensées particulières au Mali qui connaît une crise majeure et espère qu'un programme spécial sera consacré aux jeunes maliens garçons, femmes et filles dès la fin de la crise, afin de marquer la solidarité de la Francophonie à l'endroit de ce pays.

Confirmant que le taux d'exécution de la programmation a été de près de 100% tous les ans, M. Fall en relève les principaux éléments :

- les actions de soutien à l'élaboration des politiques nationales de jeunesse et de sport ;
- les actions de formation des cadres, notamment supérieurs, par l'octroi de bourses ;
- l'arrimage de 13 des 18 instituts de formation au système LMD ;
- l'augmentation de la participation des femmes, qui approche les 40% ;
- la participation à la préparation des Jeux de la Francophonie de Beyrouth en 2009, Nice en 2013 et de l'édition de 2017 ;
- les partenariats développés avec la plupart des opérateurs, notamment avec la CONFEMEN et l'AIMF ainsi que les instituts de formation ;
- le rapprochement de la Francophonie avec les différents mouvements sportifs internationaux, à l'image de la réunion organisée en 2012 à Paris en présence du Secrétaire général Abdou Diouf ;
- la reconnaissance institutionnelle de la CONFEJES dans la Charte ;
- le respect du calendrier des réunions statutaires, organisées pour la plupart dans les pays du Sud qui marquent aussi de cette manière leur intérêt pour l'institution ;
- la modernisation matérielle et informatique de la CONFEJES afin de renforcer son efficacité ;
- la production de divers guides, comme celui sur la gestion des infrastructures ou celui sur l'élaboration de politiques nationales en faveur de la participation des femmes et des filles dans les secteurs jeunesse, sports et loisir ;
- les efforts de communication réalisés notamment avec le site internet et la lettre de la CONFEJES, malgré l'absence de budget spécifique ;

- la mise en place de la gestion axée sur les résultats, avec un suivi-évaluation annuel, à mi-parcours et final de la programmation ;
- la transparence de la gestion financière, de la reddition des comptes et des états financiers, qui a valu les quitus pour le quadriennium 2005-2009 ;
- les efforts pour limiter les arriérés de cotisations, qui s'élèvent à ce jour à 177 millions FCFA et qui proviennent surtout de pays en crise ;
- le montant du solde actuel des comptes de la CONFES qui dépasse le 1,2 milliard FCFA ;
- le renforcement des capacités des agents du secrétariat général (formations diverses, retraite annuelle) ;
- les diverses publications réalisées sur la jeunesse et le sports, à l'usage des acteurs de ces domaines.

Le Secrétaire général souligne que la CONFES possède une aura et une expertise reconnue au sein de la Francophonie, en dépit de son budget limité qui ne permet pas de répondre aux nombreuses attentes. Il plaide donc fortement pour que cette faiblesse de ressources financières mais aussi humaines ne conduise pas à la dissolution de l'institution, en qui la grande majorité des pays bénéficiaires croient et à qui ils consacrent d'importants moyens. En exhortant tous les pays membres à prendre conscience de leur responsabilité et à s'impliquer davantage dans la réalisation de la programmation, il affirme son optimisme fondé sur sa conviction que l'Afrique est le continent de l'avenir et sur la solidarité qui est au cœur des valeurs de la Francophonie. Enfin, il se dit heureux d'avoir rempli son mandat, avec l'aide des ministres.

En félicitant M. Fall pour le remarquable travail accompli, le Ministre de la jeunesse, de l'emploi et de la promotion des valeurs civiques du Sénégal souligne, dans la perspective du débat sur l'avenir de la CONFES, que la question des moyens financiers et humains disponibles posera toujours la limite des ambitions. Face à la nécessité de répondre aux attentes des populations, surtout les jeunes, comme l'ont montré les événements dans plusieurs pays de l'espace francophone, il invite la CONFES à rechercher des moyens modernes de levée de fonds, par exemple par la mise en place d'un fonds d'investissement qui pourrait intervenir notamment dans le financement des infrastructures.

La Conférence a entendu par ailleurs le rapport des Commissaires aux comptes portant sur la vérification, selon les normes reconnues et conformément aux textes fondamentaux, des états financiers annuels 2012 (situation de l'exécution budgétaire, compte de résultat annuel et bilan au 31 décembre), sur la vérification des pièces justificatives et sur le suivi des recommandations antérieures.

S'agissant de ces dernières, le rapport prend note des suivis effectués et reconduit les recommandations concernant notamment l'élaboration d'un manuel des procédures administratives et financières engagée en octobre 2012 avec prévision d'achèvement en 2013 d'une part, et l'optimisation de la trésorerie pour tous les comptes bancaires en passant si possibles de 6 à 3 comptes, d'autre part.

S'agissant des documents budgétaires et comptables, le rapport salue leur remise aux commissaires aux comptes avant leur mission à Dakar, qui s'est déroulée du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2013. Il note par ailleurs la correction d'un point faible : alors que dans les états financiers initialement établis, quelques dotations et opérations hors programmation initiale ne figuraient pas dans l'état de l'exécution budgétaire et étaient suivies en comptabilité dans des comptes d'attente du bilan, la rectification du compte de résultat et du bilan prescrite par le commissaire aux comptes a été effectuée. Par ailleurs, le rapport ne relève aucune irrégularité notable concernant les dépenses et constate la bonne tenue générale de la comptabilité moyennant quelques améliorations techniques à faire ; il constate également le respect des textes relatifs aux rémunérations et aux frais de mission ainsi qu'une gestion correcte des caisses d'avance.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire 2012, le rapport constate que les autorisations de dépense ont été respectées ; les vérifications de l'exactitude des chiffres figurant dans l'état de l'exécution du budget et de leur cohérence avec les chiffres figurant au compte de résultat n'appellent aucune observation. L'aperçu général d'exécution par enveloppe financière se présente comme suit :

- fonctionnement : 98%
- report des programmes 2011 : 66,3%
- programme 1 (actions stratégiques) : 72,1%
- programme 2 (jeunesse) : 59,3%
- programme 3 (sport) : 86,5%
- programme 4 (égalité femmes-hommes) : 99,2%

ce qui porte le total à 74,3%. Par ailleurs, le montant total de la consommation des crédits du FIJ sur 3 enveloppes (report 2011 + programmation initiale 2012 + complément de programmation 2012) s'élève 202,4 millions FCFA, pour une dotation de 456 millions FCFA.

Les reports à nouveau à la fin 2012 représentent environ deux ans de dépenses annuelles pour le fonctionnement et environ 57% des dépenses annuelles pour les programmes. L'évolution de l'actif du bilan se présente comme suit :

- Cotisations statutaires : 134 millions FCFA en 2010  
124 millions FCFA en 2011

143 millions FCFA en 2012

- Fonds commun : 11 millions FCFA en 2010  
72 millions FCFA en 2011  
48 millions FCFA en 2012
  
- FIJ : 29 millions FCFA en 2010  
53 millions FCFA en 2011  
42 millions FCFA en 2012

A l'issue des vérifications, outre la reconduction de plusieurs recommandations antérieures, les commissaires aux comptes formulent les six nouvelles recommandations suivantes, relatives :

1. au contrôle interne

- formaliser par un bref compte rendu les vérifications périodiques faites dans le cadre du contrôle interne budgétaire et comptable ;

2. à la gestion budgétaire et au suivi comptable

- gérer et présenter l'exécution des dotations budgétaires complémentaires selon les mêmes modalités que pour la programmation initiale ;
- limiter l'utilisation des comptes d'attente du passif du bilan pour comptabiliser des opérations non prévues dans la programmation initiale et privilégier leur inscription en produits et charges du compte de résultat ;

3. à la tenue de la comptabilité

- formaliser systématiquement les achats par un bon de commande, notamment en début d'année avant le vote des budgets ;
- inscrire systématiquement l'imputation comptable détaillée ainsi que le code de fournisseur sur les fiches de liquidation des dépenses ou tout document équivalent ;

4. aux comptes d'attente du bilan

- procéder à l'apurement de plusieurs comptes d'attente figurant au passif du bilan dès lors qu'il n'y a plus de dépenses envisagées et affecter les reliquats existants aux programmes.

Les commissaires aux comptes formulent une appréciation positive sur les comptes 2012 de la CONFEJES, constatent une nette progression dans la gestion et recommandent d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion.

Au vu des documents et des présentations faites, la Conférence donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Elle adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général et lui adresse ainsi qu'à ses équipes ses félicitations pour les mesures prises afin de permettre un suivi financier plus efficace, en les invitant à poursuivre les efforts dans cette voie à partir des recommandations des commissaires aux comptes.

Par ailleurs, la Conférence entérine la nomination par le Canada-Québec de M. Réjean Vaillancourt, commissaire aux comptes, en remplacement de Mme Danielle Gagnon.

D'autre part, la Conférence prend acte avec satisfaction des avancées réalisées sur le dossier du Portail francophone du sport. Elle félicite les différents instituts de formation parties prenantes ainsi que le partenaire technique du projet, l'INSEP de Paris. Elle invite le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en vue de l'ouverture de ce projet à d'autres pays membres. Elle renouvelle son appel aux Etats et gouvernements membres à communiquer régulièrement au Secrétariat général toutes informations pouvant utilement figurer sur le site.

Elle prend note en outre de la communication sur les dangers systémiques sur le sport des manipulations de compétitions sportives en lien avec le développement des paris sur Internet, déposée par M. Jean-François Vilotte, président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne en France et Vice-président du comité de rédaction du projet de convention internationale de lutte contre la manipulation des résultats sportifs, sous l'égide du Conseil de l'Europe.

## **5. Echanges sur l'avenir de la CONFEJES (huis clos)**

Le point sur l'avenir de la CONFEJES a été traité dans le cadre d'un huis clos.

A la suite du plaidoyer et de l'optimisme exprimés par le Secrétaire général quant à l'avenir de la CONFEJES au regard du nouveau pôle de croissance mondiale que constitue l'Afrique et en raison des valeurs de solidarité de la Francophonie, les Ministres ont unanimement réaffirmé leur attachement ainsi que leur soutien à la CONFEJES et se sont prononcés en faveur de la continuité de l'institution.

Tout en soulignant la pertinence des actions menées et la référence que constitue la CONFEJES dans ses domaines d'activités, les Ministres ont cependant fait part de leur forte préoccupation

face à l'érosion continue des ressources financières qui aurait mis l'institution en grande difficulté si la France et la Fédération Wallonie-Bruxelles n'avaient pas maintenu ou accentué leur contribution ; cette situation doit conduire la CONFEJES à développer encore davantage les partenariats, mais aussi tous les membres à honorer leurs engagements financiers. Ils ont également jugé indispensable que les Etats bénéficiaires s'approprient davantage les actions, afin de les pérenniser.

Le Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie, M. Ousmane Paye, a également réitéré le plein soutien de l'OIF à la CONFEJES, tant dans son rôle politique qu'opérationnel.

Au terme des échanges, les Ministres ont adopté une résolution sur l'avenir de la CONFEJES, jointe en annexe.

## **6. Etat des préparatifs des 7<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie (Nice, France 2013)**

La Conférence a entendu les informations communiquées par M. Mahaman-Lawan Seriba, Directeur du Comité international des Jeux de la Francophonie, sur la préparation des Jeux de Nice qui se tiendront du 7 au 15 septembre 2013.

La Francophonie espère la mobilisation de tous ses membres pour faire de cette édition une rencontre de référence des meilleurs talents et sportifs francophones autour de la langue commune, avec un bon accompagnement des lauréats et le soutien d'une forte promotion médiatique. 53 pays sont d'ores et déjà engagés, dont 41 sont membres de la CONFEJES, l'objectif étant d'atteindre 60 délégations et 3 000 jeunes artistes et sportifs. Un dispositif d'inscription en ligne a été mis en place et toutes les informations sont disponibles sur le site [www.jeuxfrancophonie.org](http://www.jeuxfrancophonie.org). Il est encore possible de s'inscrire pour quelques épreuves sportives ; les inscriptions aux épreuves culturelles sont en revanche clôturées. En notant que les préparatifs vont bon train, il appelle avec insistance l'attention des pays non membres de l'espace Schengen sur les dispositions à prendre, en temps utile, pour l'obtention de visas d'entrée.

M. Seriba se joint à l'hommage adressé au Secrétaire général Youssouf Fall et à la CONFEJES, initiatrice de cet événement phare et qui l'a organisé jusqu'au Jeux de Niamey en 2005. Il salue en elle un partenaire privilégié qui apporte un soutien majeur à ce programme fondé sur la solidarité, la diversité et l'excellence ; le seul au monde à faire ainsi le lien entre sport et culture, dans une grande fête de la jeunesse.

La représentante française remercie le CIJF et M. Seriba pour l'accompagnement apporté à la France. En appuyant ses propos sur la question des visas, elle réitère la volonté de la France d'accueillir les délégations francophones dans les meilleures conditions.

Le président invite les pays membres de la CONFEJES à participer massivement à cette grande rencontre de la Francophonie.

## **7. Accueil des prochaines réunions**

La Conférence décide de tenir :

- la 11<sup>e</sup> réunion de son Bureau en 2014 à Djibouti ;
- sa 35<sup>e</sup> session ministérielle en 2015 en République démocratique du Congo ;
- la 12<sup>e</sup> réunion de son Bureau en 2016 au Sénégal ;
- sa 36<sup>e</sup> session ministérielle en 2017 à Haïti.

## **8. Annonces au Fonds commun – Programmation 2013**

A la suite des annonces financières et de l'examen du projet de programmation transitoire pour l'année 2013, la Conférence adopte la programmation 2013 présentée par le Secrétaire général et judicieusement resserrée, tout en rappelant que sa mise en œuvre intégrale reste tributaire de la disponibilité effective et en temps utile des financements nécessaires.

La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2013 du Secrétariat, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante-quinze FCFA (249 992 575 FCFA) et le félicite d'avoir présenté un budget à croissance nulle, tenant compte des contraintes du moment. Elle autorise le Secrétaire général à affecter en recettes à ce budget la somme de quatre millions soixante-quinze mille cinq cent soixante-quinze FCFA (4 075 575 FCFA) prélevée sur les excédents de cotisations statutaires enregistrés en 2012.

## **9. Nominations au Secrétariat général**

Après en avoir délibéré à huis clos en présence de M. Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie et de M. Lamine Diack, président de l'association internationale des fédérations d'athlétisme, la Conférence nomme M. Ali BOURRAMAH, de nationalité Nigérienne, au poste de Secrétaire général de la CONFEJES, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 et pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable une (1) fois.

Elle mandate par ailleurs le Secrétaire général pour prendre les dispositions nécessaires afin de procéder au recrutement de trois cadres pour pourvoir aux postes suivants :

- conseiller technique jeunesse (poste vacant au 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- conseiller technique sport (poste vacant au 1<sup>er</sup> avril 2013)
- directeur adjoint administratif et financier (poste vacant au 1<sup>er</sup> janvier 2013).



### **10. Adoption du relevé des décisions et des projets retenus au titre de la programmation 2013**

La Conférence adopte, après examen, le relevé des décisions de sa 34<sup>e</sup> session ministérielle. De même, elle adopte une résolution sur l'avenir de la CONFEJES ainsi que quatre motions, respectivement :

- de soutien à la lutte olympique ;
- de félicitations et de remerciements à M. Youssouf Fall ;
- de remerciements aux membres du secrétariat général en fin de mandat ;
- de remerciement aux autorités nigériennes.

En témoignage de profonde reconnaissance pour le travail accompli durant ses deux mandats, la Conférence confère à M. Youssouf Fall la qualité de secrétaire général honoraire de la CONFEJES.

## 11. Cérémonie officielle de clôture des travaux de la 34<sup>e</sup> Conférence ministérielle

Le Ministre de la jeunesse et des sports du Tchad se félicite du succès de cette 34<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEJES, qui a montré une fois de plus la maturité et le dynamisme de cette institution de coopération et d'intégration. Il saisit cette occasion pour réitérer les remerciements du Tchad, président en exercice sortant, pour le soutien dont il a bénéficié tout au long de son mandat. Il relève avec satisfaction l'esprit de solidarité qui a prévalu durant cette 34<sup>e</sup> session, notamment les élans d'aide en vue d'augmenter les contributions et de compléter les écarts financiers constatés. Il remercie en particulier la Fédération Wallonie-Bruxelles et la France pour leur contribution exceptionnelle, qui doit conduire à encourager à donner à cette dernière une voix consultative.

Le Secrétaire général M. Youssouf Fall remercie les Ministres pour leur contribution active à cette session, et leur réitère sa gratitude pour leur appui tout au long de son mandat. Il leur signale la distribution d'un message concernant la lutte antidopage et lance un appel pour le paiement des contributions liées à cette convention. Par ailleurs, il rend un hommage appuyé à Mme Michelle Toussaint, membre de la délégation française qui part à la retraite, en saluant en elle une grande militante des causes de la CONFEJES.

En signalant que cette 34<sup>e</sup> session ministérielle s'achève un 8 mars, le Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture du Niger, président en exercice de la CONFEJES, tient à adresser ses vœux à toutes les participantes présentes pour cette journée des Femmes. Il se félicite des débats intenses et fructueux en vue de faire avancer et de renforcer encore davantage la CONFEJES, déjà reconnue comme l'une des institutions des plus dynamiques de l'espace francophone offrant une expertise avérée dans le domaine de la promotion de la jeunesse et des sports à tous ses membres. Il réaffirme que les secteurs d'intervention de la CONFEJES constituent un puissant levier de développement économique et social pour lequel le Niger s'est doté d'une politique nationale de la jeunesse et d'un plan d'action afférent, et ambitionne de créer 50 000 emplois par an au profit de la jeunesse, grâce à son programme de Renaissance du Niger.

Le Ministre se félicite des conclusions auxquelles cette Conférence est parvenue, s'agissant notamment de la gestion de la CONFEJES pour l'année 2012, de l'avenir de l'institution, de la préparation des 7<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie à Nice, et enfin, de l'élection du nouveau secrétaire général de la CONFEJES ; il remercie à cet égard le président Lamine Diack pour son expertise.

En leur souhaitant un bon retour chez eux, il remercie tous les membres de la CONFEJES pour leur contribution active et salue l'état d'esprit constructif et de fraternité qui a prévalu dans les décisions prises au profit de la jeunesse francophone et notamment africaine.

**RELEVÉ DE DÉCISIONS**  
**34<sup>e</sup> session ministérielle de la Conféjes**  
Niamey (Niger), les 7 et 8 mars 2013

**Décision n° 1/Conféjes/C34-2013 : Rapport d'activités**

La Conférence approuve le rapport d'activités présenté par le Secrétaire général.

**Décision n° 2/Conféjes/C34-2013 : Nomination de Commissaire aux comptes**

La Conférence prend acte de la nomination par le Canada-Québec de M. Réjean VAILLANCOURT, Commissaire aux comptes, en remplacement de Mme Danielle GAGNON.

**Décision n° 3/Conféjes/C34-2013 : Rapport des Commissaires aux comptes**

La Conférence adopte le rapport des Commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations suivantes, figurant dans le présent rapport :

- Formaliser par un bref compte rendu les vérifications périodiques faites dans le cadre du contrôle interne budgétaire et comptable ;
- Poursuivre l'optimisation de la trésorerie en visant un objectif de deux comptes de gestion courante (fonctionnement et programmes) et d'un compte dédié aux placements financiers ;
- Actualiser régulièrement le registre des spécimens des signatures et des visas des agents autorisés à signer les chèques, à procéder aux virements bancaires et à la signature de tous documents administratifs ;
- Dans le cas où des dotations budgétaires complémentaires sont ouvertes en cours d'année, les gérer et en présenter les résultats d'exécution selon les mêmes modalités que pour la programmation initiale ;
- Limiter l'utilisation de comptes d'attente du passif du bilan pour comptabiliser des opérations non prévues dans la programmation initiale et privilégier, dans ce cas, leur inscription en produits et charges du compte de résultat ;
- Formaliser systématiquement les achats par un bon de commande, y compris en début d'année, avant le vote des budgets ;
- Inscrire systématiquement l'imputation comptable détaillée ainsi que le code de fournisseur sur les fiches de liquidation des dépenses ou tout document équivalent ;
- Procéder à l'apurement de plusieurs comptes d'attente figurant au passif du bilan en affectant les reliquats existants aux programmes.

**Décision n° 4/Conféjes/C34-2013 : Modalités de versement des subventions**

La Conférence donne mandat au Secrétaire général de verser en une tranche unique les subventions accordées aux pays pour la réalisation de programmes et de vérifier ou d'en organiser la faisabilité en regard des textes fondamentaux et du Manuel des procédures.

**Décision n° 5/Conféjes/C34-2013 : Quitus au Secrétaire général**

La Conférence donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

**Décision n° 6/Conféjes/C34-2013 : Rapport financier**

La Conférence adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général et le félicite des mesures prises pour permettre un suivi financier plus efficace en l'invitant à poursuivre ses efforts dans cette voie à partir des recommandations des Commissaires aux comptes.

**Décision n° 7/Conféjes/C34-2013 : Budget de fonctionnement**

La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2013 du Secrétariat, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent quarante neuf millions neuf cent quatre vingt douze mille cinq cent soixante quinze FCFA (249 992 575 FCFA) et le félicite d'avoir présenté un budget à croissance nulle, tenant compte des contraintes du moment. Elle autorise le Secrétaire général à affecter en recette à ce budget la somme de quatre millions soixante quinze mille cinq cent soixante quinze FCFA (4 075 575 FCFA) prélevée sur les excédents de cotisations statutaires enregistrés en 2012.

**Décision n° 8/Conféjes/C34-2013 : Manuel des procédures administratives, financières et comptables**

La Conférence prend acte du document provisoire présenté par le secrétariat général. Elle invite tous les pays membres à faire part de leurs observations au plus tard le 31 mars 2013 afin de permettre au Secrétariat général d'achever l'élaboration de ce Manuel dans les meilleurs délais, conformément à la recommandation des Commissaires aux comptes.

**Décision n° 9/Conféjes/C34-2013 : Portail francophone du sport**

La Conférence prend acte avec satisfaction des avancées réalisées sur ce dossier. Elle félicite les différents instituts de formation parties prenantes ainsi que le partenaire technique du projet, l'INSEP de Paris. Elle invite le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en vue de l'ouverture de ce projet à d'autres pays membres. Elle renouvelle son appel aux Etats et gouvernements membres à communiquer régulièrement au Secrétariat général toutes informations et documents (photographies et films ou vidéos) pouvant utilement figurer sur le site.

**Décision n° 10/Conféjes/C34-2013 : Programmation 2013**

La Conférence adopte la programmation 2013 présentée par le Secrétaire général et judicieusement resserrée, tout en rappelant que sa mise en œuvre intégrale reste tributaire de la disponibilité effective et en temps utile des financements nécessaires.

Elle donne mandat au Secrétaire général de procéder en tant que de besoin aux adaptations utiles, éventuellement par prélèvement sur le fonds de réserve, selon l'enveloppe financière disponible.

#### **Décision n° 11/Conféjes/C34-2013 : Informations bancaires**

La Conférence appelle à nouveau tous les Etats et gouvernements membres à communiquer systématiquement au Secrétariat général des informations bancaires précises (SWIFT) pour l'identification de leurs virements.

#### **Décision n° 12/Conféjes/C34-2013 : Jeux de la Francophonie**

La Conférence souligne l'importance de la participation la plus large possible de tous les Etats et gouvernements membres aux 7èmes Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Nice (France) du 7 au 15 septembre 2013. Elle attire avec insistance l'attention des pays non membres de l'espace SCHENGEN sur les dispositions à prendre, en temps utile, pour l'attribution de visas d'entrée à tous les participants.

#### **Décision n° 13/Conféjes/C34-2013 : Nomination du Secrétaire général**

La Conférence, après en avoir délibéré, nomme M. Ali BOURRAMAH, du Niger, au poste de Secrétaire général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

#### **Décision n° 14/Conféjes/C34-2013 : Modalités de désignation du Secrétaire général**

La Conférence adopte, pour l'avenir et si nécessaire, le principe d'un vote à la majorité absolue des membres présents, chaque Etat ou gouvernement disposant d'une voix.

#### **Décision n° 15/Conféjes/C34-2013 : Nominations de cadres au Secrétariat général**

La Conférence mandate le Secrétaire général pour prendre toutes dispositions utiles afin de procéder au recrutement de 3 cadres pour pourvoir aux postes suivants :

- conseiller technique jeunesse (poste vacant au 1-1-2013)
- conseiller technique sport (poste vacant au 1-4-2013)
- directeur adjoint administratif et financier (poste vacant au 1-1-2013)

**Décision n° 16/Conféjes/C34-2013 : Accueil des prochaines sessions du Bureau et de la Conférence**

La Conférence retient les pays suivants :

- 11<sup>ème</sup> réunion du Bureau (2014) : Djibouti
- 35<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (2015) : République démocratique du Congo
- 12<sup>ème</sup> réunion du Bureau (2016) : Sénégal
- 36<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (2017) : Haïti

**Décision n° 17/Conféjes/C34-2013 : Résolution sur l'Avenir de la CONFEJES**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES, réunis à Niamey, République du Niger, les 7 et 8 mars 2013,

- Constatant le rôle incontournable de la jeunesse dans les processus de développement économique et social des Etats ;
- Considérant l'attachement à la jeunesse constamment réitéré par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors des différents Sommets de la Francophonie, de Moncton (1999), Montreux (2010) et Kinshasa (2012) ;
- Notant que lors du Sommet de Moncton de 1999, les Chefs d'Etat et de gouvernements de la Francophonie ont reconnu la CONFEJES comme « le lieu de référence et d'avis en matière d'appui multilatéral aux politiques destinées à la jeunesse » ;
- Notant que la CONFEJES, dans la Charte de la Francophonie adoptée en 2005 à Antananarivo est reconnue en qualité d'institution de la Francophonie spécialisée en matière de jeunesse et de sports, ce qui lui confère un rôle de premier plan dans la recherche de la satisfaction des besoins et aspirations des jeunes et des sportifs ;
- Notant que chaque année, les besoins exprimés par les Etats de même que le nombre de pays qui adhèrent aux programmes de la CONFEJES augmentent, alors que les moyens mis à sa disposition subissent une baisse tendancielle ;
- Rappelant que les activités sportives jouent un rôle important et reconnu pour l'intégration et la réadaptation de la jeunesse dans les pays sortis de conflit ou victimes de catastrophes naturelles ainsi que pour sa sensibilisation aux grands problèmes de santé publique ;
- Convaincus que si la CONFEJES dispose des moyens nécessaires lui permettant de répondre plus largement aux problématiques Jeunesse, Sport et Loisirs, sa contribution au rayonnement de la Francophonie, deviendra encore plus efficace et significative ;
- Considérant que la réalisation régulière et ponctuelle, d'un ensemble d'actions en faveur des Etats et gouvernements membres constitue la base de la reconnaissance internationale, dans l'espace francophone et au-delà, du savoir-faire et de la fiabilité de la CONFEJES, préalable indispensable à la recherche et la mise en œuvre de partenariats de haut niveau ;

### **Invitent**

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à reconnaître et soutenir la CONFEJES dans son rôle d'acteur opérationnel dans le domaine de la Jeunesse et des Sports ;

### **Les Etats et gouvernements membres :**

- À honorer leurs obligations relatives aux paiements des cotisations statutaires dans les délais requis ;
- Pour les pays contributeurs à maintenir dans la mesure du possible leur niveau d'engagement ;
- Pour les autres pays à contribuer aux efforts de financements nécessaires et à se mobiliser pour soutenir un développement structurel des programmes ;
- Pour les Etats bénéficiaires à s'engager à inscrire les projets subventionnés dans la durée ; l'action soutenue par la CONFEJES doit à ce titre être intégrée dans la politique nationale des Etats concernés. Le Secrétaire général de la CONFEJES veillera à l'application de ce critère de recevabilité.

### **Donnent mandat**

#### **Au Secrétaire général de la CONFEJES**

- pour prendre toutes les mesures nécessaires afin d'engager l'institution dans l'établissement de partenariats publics et/ou privés visant à améliorer les capacités financières et techniques de la CONFEJES ;
- pour proposer au prochain bureau de nouvelles lignes directrices et orientations permettant de faire face aux enjeux et défis qui se présentent à la CONFEJES.

Fait à Niamey (Niger), le 08 mars 2013

La Conférence



**Décision n° 18/Conféjes/C34-2013 : Composition du Bureau de la CONFEJES pour 2013-2015**

La Conférence désigne le nouveau Bureau pour 2013-2015, constitué comme suit :

- Président : Niger
  
- Premier vice-président : R. D. Congo
  
- Deuxième vice-président : Tchad
  
- Rapporteur : Sénégal
  
- Membres : France, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, Cap-Vert, Mauritanie, Burundi, Egypte, Liban, Haïti.

### **Motion de soutien à la Lutte Olympique**

La Conférence souligne l'importance de la pratique de la lutte dans un nombre important de pays membres et la place historique et sociologique qu'elle occupe dans les pays d'Afrique et de l'Océan indien. Elle rappelle l'excellence du partenariat pour la promotion de cette discipline existant depuis plus de 10 ans avec la Fédération internationale des lutttes associées (FILA) qui comporte notamment l'implantation à Thiès (Sénégal) d'un centre international de haut niveau dont les stagiaires ont déjà obtenu des résultats internationaux brillants.

Elle apporte donc son plus entier soutien à la FILA pour le maintien de la lutte parmi les disciplines olympiques après les Jeux Olympiques de Rio.

**Motion de félicitations et remerciements à Monsieur Youssouf FALL,  
Secrétaire général**

La Conférence tient à rendre un vibrant hommage à Monsieur Youssouf FALL, dont le mandat de Secrétaire général arrive à expiration en 2013.

Son action à la CONFEJES a toujours été marquée par une efficacité remarquable, une vision prospective et une capacité de travail qui ont largement contribué, au fil de 8 années à l'excellente réputation dont bénéficie la CONFEJES au sein de la Francophonie et au dehors.

A ses qualités de gestionnaire et d'administrateur hors pair, il a toujours joint des qualités humaines difficilement égalables qui l'ont fait apprécier de tous ses partenaires et collaborateurs.

Persuadée qu'il marquera par sa présence l'histoire de la CONFEJES, la Conférence est heureuse de lui conférer, en témoignage de profonde reconnaissance, la qualité de « Secrétaire général honoraire » de la CONFEJES.

La Conférence remercie également son pays, la Mauritanie, d'avoir mis à sa disposition pour 2 mandats, un ambassadeur d'une telle qualité.

**Motion de remerciements aux membres du Secrétariat général  
en fin de mandat**

La Conférence exprime sa plus vive gratitude à :

- Mme Loraine GEOFFRION, Conseillère technique,
- M. Jean-Michel GUERNIC, Conseiller technique,
- Mme Rose GNOFAM, Directrice administrative et financière adjointe

qui quittent, à l'expiration de leur mandat, le Secrétariat général.

Ils ont apporté à l'institution leur compétence et leur dévouement, contribuant largement, ainsi que souligné par le Secrétaire général à l'excellente image de la CONFEJES, à la qualité de ses réalisations et à l'efficacité de sa gestion.

La Conférence étend ses remerciements aux Etats et gouvernements membres qui ont accepté de les mettre à disposition et leur souhaite à chacun un parfait accomplissement dans leur vie professionnelle et personnelle ultérieure.

### **Motion de remerciement aux Autorités Nigériennes**

La Conférence des Ministres, réunie à Niamey les 7 et 8 mars 2013,

Considérant l'accueil chaleureux dont ses membres ont été l'objet depuis leur arrivée au Niger,

Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,

Adresse ses sincères remerciements au gouvernement de la République du Niger et à M. Hassane KOUNOU, Ministre de la Jeunesse, des Sport et de la Culture pour la qualité de l'accueil et les parfaites conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de ses travaux,

Prie ce dernier de bien vouloir transmettre l'expression de sa reconnaissance à S.E. M. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger et Chef de l'Etat,

Adresse également ses remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

**RAPPORT GENERAL**  
**DE LA REUNION DES EXPERTS**  
*Niamey (Niger), les 4 et 5 mars 2013*

La réunion des experts préparatoire à la 34<sup>e</sup> session ministérielle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) s'est tenue à Niamey, les 4 et 5 mars 2013.

### **1. Cérémonie officielle d'ouverture présidée par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger**

La cérémonie officielle d'ouverture de la réunion des experts de la CONFEJES préalable à la session ministérielle a été marquée par le discours du Ministre de la Jeunesse, des sports et de la Culture du Niger, S.E. M. Hassane Kounou.

Dans son allocution, en remerciant la CONFEJES pour avoir réuni cette conférence au Niger, le Ministre a salué le travail mené par cette institution depuis plus de quarante ans pour s'ériger comme l'une des plus dynamiques de l'espace francophone et pour offrir une expertise reconnue dans le domaine de la promotion de la jeunesse et des sports à tous ses membres. Convaincu que ces secteurs constituent un puissant levier de développement économique et social, le Niger s'est doté d'une politique nationale de la jeunesse et d'un plan d'action afférent ; une politique nationale du sport est par ailleurs en cours d'élaboration. Ces préoccupations s'inscrivent dans le programme de Renaissance pour le Niger voulu par le Président de la République, S.E. M. Issoufou Mahamadou.

Le Ministre a souhaité plein succès aux travaux des experts réunis pour préparer les importants dossiers qui seront débattus, les 7 et 8 mars, par les Ministres : le bilan de la programmation 2009-2012, le rapport de la Commission administrative et financière, la préparation des Jeux de la Francophonie de Nice, la programmation 2013, mais aussi les annonces de contributions et l'avenir de la CONFEJES. Eu égard à l'attachement des Etats pour les actions de la CONFEJES, il compte sur un examen très professionnel des experts sur ces questions et en espère des propositions concrètes.

A l'issue de cette allocution, le Secrétaire général de la CONFEJES, M. Youssouf Fall, a vivement remercié le Ministre d'honorer cette séance de sa présence et pour ses propos stimulants à l'adresse des experts et de la CONFEJES.

La cérémonie d'ouverture des travaux a par ailleurs été l'occasion de remettre de chèques « FIJ » à 10 jeunes Nigériens et de visiter des stands du Concours FIJ.

### **2. Formation du bureau de la séance**

Le bureau est composé comme suit :

- Président : Tchad
- Vice-présidents : Niger, Burundi
- Rapporteur : République centrafricaine

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la réunion est adopté.

### **4. Compte rendu des activités 2012 du Secrétariat général**

Les responsables du Secrétariat général ont présenté un bref compte rendu des activités réalisées en 2012, dont le détail a été diffusé aux experts : au total, les 39 actions prévues ont toutes été entièrement exécutées, même si deux d'entre elles n'ont été réalisées qu'en ce début 2013.



S'agissant de ses actions politiques, le Secrétaire général mentionne :

- sa participation à toutes les Instances de la Francophonie, notamment le XIV<sup>e</sup> Sommet à Kinshasa en octobre 2012 et à la 87<sup>e</sup> session du CPF, le 15 mars prochain à Paris ;
- ses rencontres et le travail étroit mené avec plusieurs ministres, notamment le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger, afin de préparer cette 34<sup>e</sup> session ministérielle, ou encore dans le cadre de remises de chèques FIJ ;
- le travail étroit poursuivi avec l'OIF, la Confémen, l'AIMF, le CIJF ;
- la poursuite du partenariat avec les mouvements sportif et associatif internationaux, des collectivités territoriales, des instituts de formation comme l'INSEP, des médias internationaux, etc. ;
- les actions de promotion de la paix ;
- la publication du rapport d'activités de la CONFEJES ;
- la publication d'un plaidoyer relatif à la formation des cadres dans les instituts nationaux de Jeunesse, de Sports et de Loisir.

Par ailleurs, des actions visant à renforcer les capacités des cadres et agents de la CONFEJES ont été réalisées : participation à différents fora et réunions ou encore à la retraite interne annuelle organisée depuis 2005 qui constitue un moment privilégié d'échanges avec l'ensemble des équipes de la CONFEJES et au terme de laquelle le meilleur agent est désigné (Mme Nafy Coly pour 2011).

Des acquisitions de matériel ont en outre été effectuées pour améliorer l'efficacité du travail.

La CONFEJES a d'autre part fait appel à un expert-comptable pour l'appuyer dans la reddition de ses états financiers et renforcer sa gestion financière. A cet égard, la CONFEJES fait preuve à la fois de rigueur et de proximité envers ses membres pour le versement des cotisations, ce qui permet de limiter aujourd'hui à 177 millions FCFA le montant des arriérés qui sont essentiellement le fait de pays en crise.

Evoquant le suivi des décisions de la Conférence ministérielle de Bujumbura et des recommandations des commissaires aux comptes, auxquelles la CONFEJES s'attache à répondre, le Secrétaire général a signalé que celle visant l'élaboration d'un manuel des procédures administratives et financières est en cours de réalisation : un projet a été soumis aux experts et sera finalisé à la suite de leurs observations attendues pour le 31 mars 2013. La recommandation visant la réduction du nombre des comptes bancaires est également en cours de mise en œuvre : un pour les crédits de programmes, un pour les frais de fonctionnement, et un pour le fonds de réserve ; à noter que les crédits disponibles sur le fonds de réserve permettront de poursuivre les engagements pris, en dépit du retrait du financement volontaire canadien. La recommandation relative au versement en deux tranches respectives de 75% et de 25% des subventions de la CONFEJES, s'avère en revanche difficilement applicable, dans la mesure où elle complique la mise en œuvre de certaines actions prévues par les pays ; le Secrétariat général souhaite être autorisé à verser les subventions en une tranche unique, à charge pour lui d'en vérifier l'usage conforme aux textes.

M. Fall a saisi cette occasion pour féliciter et remercier l'ensemble de ses collaborateurs pour le travail accompli. Il a rendu un hommage très appuyé à M. Jean-Michel Guernic dont la

mission prend fin très prochainement pour son professionnalisme et sa collaboration très appréciés, et signalé également les départs de Mmes Lorraine Geoffrion et Rose Alewa Gnofam dont les mandats sont arrivés à expiration depuis le 31 décembre 2012, en remerciant la France, le Canada et le Togo qui les avaient mis à disposition de la CONFEJES ; il a souligné en outre le décès en juillet 2012 de M. Alpha Ba, agent d'entretien. Il a enfin rappelé que son propre mandat de Secrétaire général prend fin après deux exercices et que les Ministres sont appelés à désigner son successeur.

**Programme 1 (Actions stratégiques)**

Les 18 actions prévues dans ce programme ont toutes été réalisées. Outre les actions institutionnelles et politiques mentionnées, ce programme compte un important volet de développement de partenariats « gagnant-gagnant » dans les domaines de la jeunesse et des sports, déployés par exemple avec la Confémén en faveur de la relance du sport à l'école, avec la FIBA, l'IPC, la région française du Pas-de-Calais dans le cadre des Jeux olympiques de Londres, ou encore Sports sans frontières, des fédérations internationales d'athlétisme ou de tennis, CFI dans le cadre de la formation de journalistes francophones à l'occasion de grands événements comme les Jeux de la Francophonie, etc. Ces programmes sont très appréciés par les pays bénéficiaires car ils répondent à leurs besoins. L'amélioration de la communication fait également l'objet d'une attention particulière, avec la mise à jour quotidienne des brèves sur le site Internet de la CONFEJES, des parutions telles que la Lettre de la CONFEJES et le rapport d'activités, le projet de portail francophone du sport. Toutes ces initiatives visent à accroître davantage la visibilité de la CONFEJES et à confirmer son leadership dans ses champs de compétence.

**Programme 2 (Jeunesse)**

11 actions ont été réalisées, concernant notamment

- des formations de renforcement des capacités des acteurs nationaux de gestion du FIJ et des jeunes associations et centres de jeunes ;
- la lutte contre les conduites addictives ;
- la promotion du volontariat ;
- l'éducation à la culture de la paix et de la citoyenneté ;
- la fabrication de matériel sportif ;
- des actions « jeunesse, sport et paix » déployées en Côte d'Ivoire ;
- des actions en faveur du leadership des jeunes ;
- ou encore un séminaire organisé avec l'AIMF portant sur les politiques locales de jeunesse.

159 projets de jeunes entrepreneurs issus de 21 pays ont été financés.

**Programme 3 (Sport)**

9 actions ayant bénéficié à 649 jeunes sportifs originaires de 27 pays membres ont été déployées. Elles ont porté sur :

- l'amélioration de la présence francophone dans les institutions comme le CNO ou l'IPC par la mise à disposition de documents en français ;
- le développement du sport à la base par le renforcement de la convention de partenariat avec la Confémén afin de relancer la pratique du sport à l'école via de nouveaux partenariats ; cette action est menée en synergie avec la direction Jeunesse de la CONFEJES ;
- l'édition d'un guide sur la gestion des infrastructures sportives, pour servir de base aux acteurs de ce secteur ;
- le renforcement du sport féminin, notamment le basket-ball ;

- la formation de 70 cadres originaires d'une vingtaine de pays, dans le cadre d'un partenariat avec l'IPC ;
- le développement du cadre logique visant à favoriser l'accès des jeunes au sport de haut niveau : 25 bourses FFPO ont été accordées, notamment dans le cadre des JO de Londres ;
- le partenariat déployé avec l'Agence de lutte antidopage ; à cet égard, 24 des 28 pays africains ont ratifié la convention de l'Unesco, les 4 autres ne l'ont pas encore fait essentiellement en raison de la situation de crise interne.

### ***Axe transversal (Egalité entre les hommes et les femmes)***

La réunion du GTCF de novembre 2012 a dressé les constats suivants :

- une nette avancée entre 2011 et 2012 de la participation des femmes dans les programmes menés, de l'ordre de 40% sur un objectif de 50%. Ce chiffre inférieur à l'objectif visé s'explique aussi par la réduction des budgets et le resserrement de certains projets dont les hommes ont davantage profité ; consciente de cet enjeu, la CONFEJES déploie une action spécifique en faveur des femmes au sein de la direction du sport ;
- des problèmes d'utilisation du guide mis à disposition pour accompagner l'élaboration de politique nationale favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines de la JSL ;
- des problèmes de structure et de communication entre les différents niveaux de coordination du GTCF ;
- des blocages qui demandent de susciter une volonté politique des Etats pour une meilleure participation des femmes dans les domaines de la JSL.

A l'issue de ces présentations, le cabinet mandaté pour réaliser l'évaluation externe de la programmation 2009-2013 a exposé les grandes lignes de cette évaluation finale. Après une brève présentation historique de la CONFEJES et de sa programmation, le document mis à disposition des experts souligne en premier lieu le contexte général de crise auquel la CONFEJES, comme l'ensemble des acteurs internationaux, est confrontée et qui la conduit, en raison des fortes incidences financières dues aux baisses des PIB des pays, à initier un processus de requalification de ses actions autour de ses projets phares et des principaux besoins des Etats membres, tout en s'arrimant aux missions fixées par le Cadre stratégique de la Francophonie.

Cette évaluation s'est notamment fondée sur un questionnaire pré-codé adressé à 24 pays bénéficiaires de projets, auquel 66,66% d'entre eux ont répondu. Elle a porté sur la pertinence des actions, leur cohérence interne et externe, leur efficacité par rapport aux indicateurs fixés, leur efficience, la durabilité des résultats ; elle présente de plus les recommandations formulées par les Etats. Elle a enfin comme objectif de permettre à la CONFEJES de mesurer ses performances, d'évaluer l'action de ses différents programmes et sa capacité d'identifier et de capitaliser les leçons apprises.

Les réponses ont conclu à une programmation globalement efficace, cohérente et pertinente, mais qui ne présente pas encore assez de gage de durabilité ainsi qu'un faible niveau d'efficience technique, économique et allocative, qui soulèvent la question du positionnement stratégique de la CONFEJES. A titre d'exemple :

- si les actions stratégiques du Secrétaire général ont permis d'accroître la visibilité de la CONFEJES au sein de la Francophonie grâce à des partenariats, la mise en œuvre des recommandations en termes de modernisation et de restructuration reste insuffisante ;
- malgré les actions menées par la CONFEJES, la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse reste insuffisante en raison de divers déficits (compétence, financement, notamment) dans les pays, qui n'y consacrent que 3% de leur budget en moyenne ;
- le programme jeunesse a permis certaines avancées notamment grâce aux financements de micro-projets des jeunes, mais il peine encore à stimuler une véritable citoyenneté active de ces derniers ;
- le FIJ a financé quelque 560 projets de jeunes dans 22 pays, soit une hausse de 40%, mais les montants alloués par projet sont en baisse ; le point positif est que davantage de jeunes filles en ont bénéficié ;
- le sport de proximité et des initiatives structurantes en faveur du sport féminin et pour les personnes vivant avec un handicap se sont développés, mais la volonté politique reste insuffisante dans ces domaines ; à noter que sur les 109 bourses FFPO octroyées dans 22 pays, seuls 30% ont bénéficié à des femmes ; de même seules 39% de femmes ont participé aux clubs CONFEJES. Ces chiffres montrent que le taux de participation des femmes est encore loin de l'objectif de 50%, notamment en ce qui concerne les postes d'encadrement.

En conclusion, les actions de la CONFEJES sont jugées satisfaisantes, pertinentes et cohérentes, même s'il est nécessaire de renforcer les synergies, notamment en raison de ressources financières limitées (-35% par rapport aux annonces) et de se pencher sur le problème de la durabilité des projets.

Les intervenants qui se sont exprimés ont tenu à saluer le travail réalisé et le remarquable taux d'exécution atteint par les équipes de la CONFEJES ainsi que la capacité d'adaptation dont elles ont fait preuve dans un contexte financier particulièrement difficile, en réalisant des choix d'action qui préservent néanmoins l'essentiel.

Au sujet du FIJ, il a été souligné la nécessité qu'au-delà du nombre de projets financés, ce fonds soit d'abord un modèle pour les Etats, ce qui implique de bâtir des modèles de mutualisation et de stratégies avec des partenaires afin que ce fonds bénéficie à davantage de jeunes. Par ailleurs, des préoccupations ont été exprimées au sujet de la faible participation des femmes, comme en témoigne le fait que sur les 10 jeunes Nigériens ayant reçu un chèque du FIJ l'on ne compte qu'une seule femme. La question de la durabilité soulevée par l'évaluation externe a également appelé l'attention : le taux de réponse a été jugé faible, ce qui interroge sur l'appropriation des Etats.

Au terme de ces échanges, le rapport d'activités de la CONFEJES pour l'année 2012 a été adopté.

##### **5. Etat des préparatifs des VII<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie (Nice, France, 2013)**

M. Mahaman-Lawan Seriba, Directeur du Comité international des Jeux de la Francophonie, a présenté les principaux points de la préparation de ce programme phare de la Francophonie, dont chaque édition a montré un grand engouement et un grand intérêt de la part des jeunes.

Il a tenu en premier lieu à rendre un vibrant hommage au Secrétaire général Youssouf Fall et à la CONFEJES, initiatrice de cet événement et qui l'a organisé jusqu'au Jeux de Niamey en 2005, et a salué en elle un partenaire privilégié qui apporte un soutien majeur à ce

programme fondé sur la solidarité, la diversité et l'excellence ; le seul au monde à faire dans une grande fête de la jeunesse ainsi le lien entre sport et culture.

M. Seriba a indiqué que les Jeux de Nice qui se tiendront du 7 au 15 septembre 2013 se veulent à la fois modernes et écologiques, et visent une très forte participation, au-delà des 40 délégations qui avaient pris part aux Jeux de Beyrouth en 2009. 53 pays sont d'ores et déjà engagés, dont 41 sont membres de la CONFEJES, l'objectif étant d'atteindre 60 délégations et 3 000 jeunes artistes et sportifs. Un dispositif d'inscription en ligne a été mis en place et il est encore possible de s'inscrire dans plusieurs épreuves, notamment l'athlétisme, le cyclisme dames, le handisport, le tennis de table ; dans l'attente des informations sur les dates des qualifications, il a recommandé aux délégations d'envoyer d'ores et déjà les listes de leurs sportifs dans ces domaines. Il a précisé que le quota officiel/participants est de 1/7. La Francophonie espère la mobilisation de tous ses membres pour faire de cette édition une rencontre de référence des meilleurs talents et sportifs francophones autour de la langue commune, avec un bon accompagnement des lauréats et le soutien d'une forte promotion médiatique ; à ce sujet, les informations sur les accréditations des médias seront communiquées prochainement sur le site des Jeux de la Francophonie [www.jeuxfrancophonie.org](http://www.jeuxfrancophonie.org).

En indiquant qu'à quelque 6 mois de l'ouverture de ces Jeux, les préparatifs vont bon train, il a appelé en particulier l'attention sur la question des visas, qui exige de respecter les procédures et délais fixés par les consulats. Il s'est félicité d'ores et déjà de cette rencontre qui sera aussi l'occasion de rendre hommage au Secrétaire général Youssouf Fall.

Par ailleurs, le processus d'examen des candidatures du pays hôte de la VIII<sup>e</sup> édition des Jeux en 2017 (Côte d'Ivoire et Tchad), réalisé avec le concours très apprécié de la CONFEJES, s'est achevé avec la présentation des conclusions de l'évaluation devant les experts et les Ministres du CIJF réunis à Nice en février dernier ; les recommandations du CIJF seront portées pour décision au CPF qui se déroulera le 15 mars prochain.

La représentante de la France a remercié M. Seriba pour ces informations et affirmé la joie et l'attente de la France et de la ville de Nice d'accueillir les VII<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie. En signalant qu'un délégué interministériel aux grands événements sportifs a été nommé pour contribuer à la coordination des préparatifs de ces Jeux, elle a appuyé les propos de M. Seriba au sujet du respect des procédures d'obtention des visas.

Sur la suggestion du Secrétaire général, le président a indiqué qu'une décision sera proposée aux ministres pour lancer un appel à une participation massive de la Francophonie aux Jeux de Nice.

## **6. Examen et adoption du rapport de la Commission administrative et financière (CAF)**

Le rapport est présenté par Mme N'Diaye, Directrice administrative et financière de la CONFEJES. Il comporte les points suivants : examen du rapport des commissaires aux comptes et de la note du Secrétaire général, compte-rendu financier de l'exercice 2012, examen du projet de budget de fonctionnement 2013, examen du projet de la programmation 2013, examen et adoption du Manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Les commissaires aux comptes ont souligné que de nouveaux progrès ont été réalisés en 2012 dans la gestion budgétaire et la tenue des livres comptables. Ils ont également soumis 11 propositions de recommandations qui seront intégrées au projet de relevé de décisions.

Sur la recommandation des commissaires aux comptes, la CAF propose d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion, proposition reprise par la réunion des experts.

De même, le compte-rendu financier de l'exercice 2012 est approuvé sans observation.

Le projet de budget de fonctionnement 2013, équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 249 992 575 FCFA, soit une croissance zéro par rapport à 2012, est également adopté.

Le budget de la programmation 2013 tient compte du retrait du financement canadien aux programmes et s'établit à 980 000 000 FCFA. Le Secrétaire général précise à cet égard que des financements à hauteur de 804 000 000 FCFA ont d'ores et déjà été mobilisés, avant l'enregistrement officiel d'autres engagements lors de la présente Conférence. S'il s'avère que les financements obtenus sont insuffisants, une demande de prélèvement sur le fonds de réserve sera soumise à l'approbation des Ministres.

Le projet de programmation est adopté.

Enfin, s'agissant du Manuel de procédures administratives, financières et comptables, il est demandé à tous les pays de faire part de leurs observations avant le 31 mars 2013 sur le document provisoire qui leur a été soumis.

## **7. Présentation de l'état d'avancement du projet de Portail francophone du sport**

Sur proposition du Secrétaire général, le Président donne la parole à la délégation de l'INSEP de Paris, partenaire technique de la CONFEJES.

Mme Patricia Delesque rappelle tout d'abord les objectifs de ce projet : offrir à l'ensemble du monde francophone un portail public, un espace collaboratif par pays pour l'enseignement, la formation, la recherche et l'entraînement, un lieu de mémoire audiovisuelle du sport francophone, particulièrement du sport africain.

M. Eric Labouchet présente ensuite les actions entreprises en ce début d'année 2013 au Cameroun et à Madagascar. Le succès de ces différentes missions conforte encore l'image de la CONFEJES et atteste que ce projet répond à une réelle attente du monde sportif dans les pays membres. Il apporte également la preuve de la qualité des partenariats qui s'établissent ainsi avec ceux des pays membres les plus impliqués dans le projet.

Le Secrétaire général intervient pour rappeler que ce projet, dont les premiers protagonistes ont été, à l'initiative de la CONFEJES, les Instituts de formation de cadres du Bénin, du Cameroun, de Cote d'Ivoire, de Madagascar, du Mali et du Sénégal, a été récemment ouvert au Congo, au Liban, au Maroc, à la Roumanie et à la Tunisie. La Fédération Wallonie-Bruxelles a également accepté, courant 2012, de participer au projet.

Répondant aux questions des experts sur le développement du projet, il indique qu'une nouvelle étape va être prochainement franchie par l'organisation d'une première visioconférence impliquant le Cameroun, la Cote d'Ivoire, Madagascar et, bien sur, l'INSEP, sur le thème « la préparation physique et le sport de haut niveau ».

Pour conclure, il invite tous les pays à alimenter régulièrement le Portail en soumettant à la CONFEJES tous éléments d'information, de pédagogie, de recherche et d'archives (particulièrement dans ce dernier cas pour enrichir la « mémoire du sport africain »).

## **8. Présentation des projets de la programmation 2013 et annonces des contributions au Fonds commun et aux programmes**

Le Secrétaire général rappelle que l'année 2013 est une année de transition. La programmation présentée a ainsi pour objectif de renforcer les éléments de la précédente programmation quadriennale 2009-2012, notamment les projets phares de la CONFEJES, le FIJ et le FFPO ; de permettre de tenir compte dans la prochaine programmation quadriennale, à partir de 2014, des missions du Cadre stratégique de la Francophonie.

Il annonce également la suppression de l'attribution de nouvelles bourses de formation de cadres, ce programme étant essentiellement financé par le Canada qui a annoncé la suspension de sa contribution à compter de 2013.

Diverses interventions mettent l'accent sur la nécessité impérieuse d'une plus grande implication des pays et d'une meilleure intégration, en amont comme en aval, des programmes de la CONFEJES dans les politiques nationales. Il apparaît capital que l'engagement des pays se concrétise notamment par la pérennisation des actions initiées par la CONFEJES.

Il est également demandé que la CONFEJES réfléchisse aux voies et moyens de contribuer davantage au développement d'une solidarité active et citoyenne chez les jeunes.

S'agissant du financement de la CONFEJES, le Secrétaire général rappelle que la cotisation annuelle des pays du Sud n'est plus de 2,6 millions FCFA, mais de 3 millions FCFA, décision prise par le Bureau à Bujumbura en 2012.



Il insiste aussi sur la nécessité pour la CONFEJES de disposer au plus tôt, nonobstant les contraintes des impératifs nationaux, des financements alloués aux programmes, ceux-ci étant indispensables pour la mise en œuvre effective des différentes actions programmées.

Il tient également à rendre hommage à la France qui maintient au même niveau sa contribution pour 2013, ainsi que la mise à disposition d'un assistant technique, conseiller du Secrétaire général et à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour sa contribution exceptionnelle de 248 000 euros destinée à l'alimentation du FIJ 2013.

Enfin, pour éclairer la réflexion des experts, il fait distribuer un tableau récapitulatif des contributions déjà enregistrées.

Sont annoncées en séance les contributions suivantes :

- Burkina Faso : 1 million FCFA au Fonds commun + 1 million aux programmes
- Cameroun : 3 millions FCFA au Fonds commun
- Gabon : 5 millions FCFA au Fonds commun.

Le Secrétaire général rappelle que, conformément aux règles, ces différentes annonces devront être confirmées par écrit à la CONFEJES.

Le projet de programmation présenté par le Secrétaire général est ensuite adopté.

## **9. Echanges sur l'avenir de la CONFEJES**

La CONFEJES a adressé à tous les Etats et gouvernements membres une note comportant des éléments de réflexion sur ce thème.

Le Secrétaire général fait un bref historique, rappelant que depuis 2006 se pose la question de l'existence de la CONFEMEN et de la CONFEJES. Une évaluation de l'ACDI s'est révélée très positive quant au rôle joué par la CONFEJES.

Dès la Conférence de N'Djamena en 2011, le Président en exercice avait lancé un avertissement quant à l'avenir de la CONFEJES. Lors de la réunion du Bureau de Bujumbura en 2012 il avait réitéré son alerte, sans réaction apparente.

Aujourd'hui, si la France et la Fédération Wallonie-Bruxelles n'avaient pas maintenu ou accentué leur contribution, la CONFEJES serait dès maintenant en grande difficulté.

Le Secrétaire général pose donc la question : FAUT-IL OUI OU NON MAINTENIR LA CONFEJES ?

A sa demande, le Président procède à un tour de table, permettant à chaque délégation présente de s'exprimer clairement sur la question ainsi posée.

La conclusion unanime est que la CONFEJES représente l'une des institutions les plus dynamiques en matière de coopération multilatérale, certains faisant même référence à des événements dans le domaine du sport africain qui confirment cette analyse.

Pour la plupart des experts, elle est une institution de référence et son existence opérationnelle apparaît indispensable.

Pour sa part, la France indique que si un débat sur l'avenir de l'institution est nécessaire, l'urgence impose de proposer des solutions à court terme qui ne préjugent pas des dispositions qui pourraient être prises dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de l'organisation à moyen ou long terme.

Dans beaucoup de pays, pas uniquement au Sud, la jeunesse est en attente de solutions pour son avenir et peut devenir, ainsi qu'en attestent certains événements récents, la source de bouleversements considérables. Il est donc nécessaire que la CONFEJES puisse continuer son action, au bénéfice de la jeunesse comme pour le développement de l'activité sportive sous toutes ses formes, et qu'elle soit mieux appuyée à l'avenir par des efforts accrus des pays membres, notamment dans la période de crise actuelle.

La Fédération Wallonie-Bruxelles affirme elle aussi son soutien à la CONFEJES mais formule deux remarques :

- elle souhaite que chaque Etat bénéficiaire des aides allouées s'engage à inscrire les projets dans la durée par intégration de ceux-ci à la politique nationale ;
- afin de garantir la crédibilité de l'institution, la FWB en appelle à la responsabilité des Etats pour qu'ils honorent dans les délais impartis le paiement de leurs contributions.

Les experts estiment que des décisions sur le maintien de la CONFEJES doivent être prises au plus haut niveau. Une résolution est adoptée en ce sens et sera présentée aux Ministres.

Avant la fin des travaux, le Président rend un vibrant hommage au Secrétaire général, M. Youssouf Fall et à son équipe, qui ont su présider pendant 8 ans aux destinées de la CONFEJES avec compétence, talent, opiniâtreté et dévouement. Cet hommage est partagé, debout, par l'ensemble des experts qui propose qu'il soit nommé « Secrétaire général honoraire » de l'institution.

#### **10. Examen et adoption du rapport général de la réunion des experts et des projets de relevés de décisions**

Après examen et amendements, le rapport général et le relevé des décisions de la réunion ainsi que la résolution relative à l'avenir de la CONFEJES sont adoptés.

Trois motions de remerciements ont en outre été adoptées, adressées respectivement au Niger pour l'accueil de ces travaux, au Secrétaire général de la CONFEJES et aux membres du Secrétariat général en fin de mandat.

#### **11. Cérémonie officielle de clôture de la réunion des experts**

La cérémonie officielle de clôture de la réunion des experts s'est déroulée le 5 mars en fin de journée, en présence de M. Dan Tonka Harouna, Directeur de cabinet du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, qui a prononcé la clôture des travaux au nom de ce dernier.

M. Dan Tonka Harouna a félicité les participants pour les débats fructueux et la qualité des échanges qui se sont déroulés avec professionnalisme et dans un esprit de responsabilité, afin de dégager des propositions et des recommandations concrètes à soumettre à l'examen des Ministres de la jeunesse et des sports, en vue de promouvoir ces secteurs.

Prenant la parole à son tour, le Secrétaire général de la CONFEJES, M. Youssouf Fall, a rappelé que cette réunion des experts est la dernière à laquelle il participe dans ces fonctions. Il exprime sa joie et sa fierté d'avoir travaillé au sein et au service cette remarquable institution qui l'a formé, enrichi et muri. Il se dit satisfait de sa gestion de la CONFEJES qui permet, en dépit des difficultés, de poursuivre la mise en œuvre de la programmation grâce aux réserves constituées. En les citant un à un, il adresse ses profonds remerciements à ses collaborateurs, ainsi qu'aux partenaires privilégiés que sont les responsables de l'OIF et ceux de l'INSEP ainsi que M. Alain Gautier pour son précieux accompagnement. Il remercie tous les experts gouvernementaux, dont il salue l'incalculable collaboration. A tous, sans le soutien desquels il n'aurait pas pu réaliser son mandat, il exprime toute sa gratitude.

Au nom de l'assemblée, le président réitère ses remerciements à M. Fall, chaleureusement applaudi par les participants, ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs et des experts qui ont contribué au succès de cette réunion préparatoire à la 34<sup>e</sup> conférence des Ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie.

## **SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2012**

1. Accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 ;
2. Formaliser par un bref compte rendu les vérifications périodiques faites dans le cadre du contrôle interne budgétaire et comptable ;
3. Achever l'élaboration du manuel des procédures administratives et financières précisant l'application des principes comptables ainsi que les responsabilités des divers intervenants aux niveaux administratif et financier ;
4. Poursuivre l'optimisation de la trésorerie en visant un objectif de deux comptes de gestion courante (fonctionnement et programmes) et d'un compte dédié aux placements financiers ;
5. Actualiser régulièrement le registre des spécimens des signatures et des visas des agents autorisés à signer les chèques, à procéder aux virements bancaires et à la signature de tous documents administratifs ;
6. Verser les subventions aux Etats en deux paiements de 75 % et de 25 % tel que spécifié dans l'article 26 des Textes fondamentaux et demander systématiquement aux pays bénéficiaires un bilan d'exécution du projet ;
7. Dans le cas où des dotations budgétaires complémentaires sont ouvertes en cours d'année, les gérer et en présenter les résultats d'exécution selon les mêmes modalités que pour la programmation initiale ;
8. Limiter l'utilisation de comptes d'attente du passif du bilan pour comptabiliser des opérations non prévues dans la programmation initiale et privilégier, dans ce cas, leur inscription en produits et charges du compte de résultat ;
9. Formaliser systématiquement les achats par un bon de commande, y compris en début d'année, avant le vote des budgets ;
10. Inscrire systématiquement l'imputation comptable détaillée ainsi que le code de fournisseur sur les fiches de liquidation des dépenses ou tout document équivalent ;

11. Procéder à l'apurement de plusieurs comptes d'attente figurant au passif du bilan en affectant les reliquats existants aux programmes.

**COMPTE RENDU  
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET  
FINANCIERE**

**Niamey (Niger), le 4 mars 2013**

La Séance est ouverte par le Secrétaire Général de la CONFEJES à 9h30.

Les pays ou gouvernements suivants sont représentés : Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Mali, Maurice, Niger et Sénégal.

Désignation du Bureau :

La Fédération Wallonie-Bruxelles est désignée à l'unanimité pour continuer à assurer la présidence.

Le rapport sera présenté par Mme N'Diaye, directrice administrative et financière de la CONFEJES, nouvellement nommée à ce poste.

Ordre du jour :

Sur proposition du président, il est adopté tel que proposé.

### **1/Rapport des commissaires aux comptes :**

En l'absence des commissaires aux comptes, le Secrétaire général présente la synthèse de leur rapport, fait à Dakar le 1<sup>er</sup> février 2013 et transmis auparavant à l'ensemble des délégations :

- les travaux de vérification ont fait ressortir quelques imperfections dans la présentation des états financiers annuels, toutefois rectifiées suite à leurs recommandations.
- la comptabilité retrace fidèlement les transactions de l'année et aucune irrégularité n'a été constatée dans la gestion.
- de nouveaux progrès ont été réalisés en 2012 dans la gestion budgétaire et la tenue des livres comptables. Il convient de poursuivre dans cette voie en 2013.
- les commissaires aux comptes proposent d'accorder quitus à M. Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFEJES au titre de la gestion de l'exercice 2012.

11 propositions de recommandations sont annexées au rapport.

A l'issue de cet exposé, des remerciements sont adressés aux commissaires aux comptes pour la clarté et la précision de leur rapport.

### **2/Note du Secrétaire général :**

Cette note est présentée, sur proposition du Secrétaire général, par Mme N'Diaye, directrice administrative et financière.

M. Youssouf FALL précise qu'il tenait à présenter un bilan au 28 février, compte tenu de la fin de son mandat cette année. C'est pourquoi cette note d'information relative aux observations des commissaires aux comptes, remise en séance, n'a pu être envoyée avant, comme il était d'usage.

Cette note présente notamment les évolutions survenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février 2013 tant pour les reliquats que pour les arriérés de cotisations et de contributions des membres. Ces derniers sont passés de 233 318 905 FCFA au 31 décembre à 177 782 684 FCFA, soit un écart de 55 536 221 FCFA.

La situation des comptes bancaires fait apparaître un montant positif de 1 221 166 647 FCFA.

Diverses réponses positives sont également apportées aux observations des commissaires aux comptes reprises dans les projets de recommandations, s'agissant de l'amélioration des procédures de gestion, de l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières

et comptables, de la gestion des dotations budgétaires complémentaires, des comptes d'attente du passif du bilan et de l'application des principes comptables.

Enfin le secrétariat général attire l'attention de la Commission administrative et financière sur les difficultés que rencontreraient de nombreux pays accueillant des programmes CONFEJES dans le cas d'une application stricte de la mesure relative au versement en deux tranches (75% et 25%) de la subvention accordée pour la réalisation du programme. Ces difficultés ne pourraient que contribuer à ternir l'image de la CONFEJES.

Sur ce dernier point, après débat, la Commission propose que les subventions puissent être versées en une tranche unique, à charge pour le Secrétaire général d'en vérifier et/ou d'en organiser la faisabilité en regard des textes fondamentaux et du Manuel des procédures.

En réponse à diverses questions posées, le Secrétaire général précise que :

- les pays bénéficiaires qui n'ont pas perçu la première tranche du FIJ sont ceux qui n'ont pas versé la contribution préalable de 3 000 000 FCFA. S'ils sont toujours en attente après 2 ans, les crédits seront reversés dans le budget général du FIJ pour d'autres bénéficiaires.
- les reliquats éventuels des programmes sont transférés au fonds de réserve. Ils peuvent, avec l'accord des Ministres, être utilisés, comme cela a été le cas en 2012, pour le financement de programmes ultérieurs.

A l'issue de ces débats, le rapport des commissaires aux comptes et les propositions de recommandations sont adoptés.

La CAF propose également d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion de l'année 2012.

### **3/Compte rendu financier de l'exercice 2012 :**

Voir les tableaux « Bilan de la CONFEJES » et « compte de résultats par activité » joints en annexe.

Le compte rendu financier faisant l'objet d'un document exhaustif envoyé à tous les membres est adopté sans observation ni commentaire.

### **4/Examen du projet de budget de fonctionnement 2013 :**

Il s'établit, en recettes et en dépenses, à la somme de 249 992 575 FCFA, soit une croissance zéro par rapport à 2012. Les recettes attendues se composent des cotisations statutaires des pays membres à hauteur de 245 917 000 FCA et d'une partie des excédents de cotisations statutaires enregistrées en 2012, soit 4 075 575 FCFA.

S'agissant des dépenses, on note quelques légères variations, en hausse ou en baisse, à l'intérieur des grands comptes, portant sur les chapitres suivants : fournitures, entretien, assurance, télécommunications, honoraires suivi comptabilité, missions et réceptions, salaires et indemnités.

Voir les 2 tableaux du projet de budget de fonctionnement joints en annexe.

Le projet de budget de fonctionnement pour 2013 est adopté.

### **5/Examen du projet de la programmation 2013 :**

Prenant en considération les travaux de la commission internationale réunie à St Louis (Sénégal) au mois de novembre 2012, la programmation a été sensiblement resserrée pour

tenir compte du retrait en 2013 du financement canadien aux programmes, tout en maintenant l'effort sur les axes principaux d'intervention.



Il s'agit également d'une programmation transitoire en 2013, dans l'attente du cadre stratégique que doit adopter l'Organisation Internationale de la Francophonie. La CONFES pourra ainsi, dans sa prochaine programmation quadriennale en 2014, se référer au mieux aux objectifs prioritaires adoptés par la Francophonie.

Le montant global de cette programmation s'établit à 990 000 000 FCFA. Le Secrétaire général annonce que des financements à hauteur de 804 000 000 FCFA ont d'ores et déjà été mobilisés.

S'il s'avère au cours de la présente session ministérielle que les financements obtenus sont insuffisants, une demande de prélèvement sur le fonds de réserve sera soumise à l'approbation des Ministres.

Le Secrétaire général adresse également de très vifs remerciements à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour sa contribution exceptionnelle au FIJ d'un montant de 248 000 euros, soit 162 677 336 FCFA.

Le projet de programmation est adopté.

#### **6/Examen et adoption du Manuel de procédures administratives, financières et comptables :**

La rédaction de ce manuel a fait l'objet d'un appel d'offres international à l'issue duquel une société canadienne a été retenue. Celle-ci a mis au point un volumineux document provisoire qui a été soumis à l'ensemble des membres de la CONFES. Certains avis favorables quant à ce document sont formulés en séance.

Il est demandé à tous les pays de faire part de leurs observations avant le 31 mars 2013 au secrétariat général pour permettre une production rapide du document final.

Avant la clôture des travaux, le Secrétaire général informe la Commission du décès d'un membre de l'équipe du secrétariat, M. BAH et du départ à la retraite d'un autre, M.Simon N'Diaye.

Il demande l'autorisation de procéder au remplacement de ces deux personnes par recrutement local.

Cette autorisation est accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

## BILAN DE LA CONFEJES AU 31 décembre 2012

ACTIF EN CFA	2012			2011	PASSIF EN CFA	2012	2011
	Amortissements						
	Valeurs brutes	et provisions	Valeurs nettes				
Immobilisations incorporelles, logi	11 185 098	9 307 556	1 877 542	2 996 052	RAN Fonctionnement	503 991 769	501 621 856
Matériel immobilier	87 702 356	66 506 157	21 196 199	22 885 661	Rep A nouv amen locaux	82 635 416	91 185 840
Matériel de transport	21 627 068	16 099 744	5 527 324	9 429 090	Rep A nouv solde CIJF	24 574 755	32 123 188
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>120 514 522</b>	<b>91 913 457</b>	<b>28 601 065</b>	<b>35 310 803</b>	<b>comptes de reserve</b>	<b>256 985 093</b>	
Fournisseurs ,avances versées	98 302		98 302		RAN Programmes / 162 116 075		188 465 791
Contributions programmes					RAN FIJ / 96 920 715		4 119 365
Contribution FFPO					RAN FFPO / - 2015 697		5 649 834
Contribution FIJ	41 582 360		41 582 360	53 078 641	Rep A nouv fonds spécifiques		
Contribution prog 3				0	Resultat Fonds commun	<b>65 358 476</b>	4 040 575
Org internationaux					Resultat/FONCT	<b>9 296 654</b>	2 369 913
Cotisation statutaire	143 378 250		143 378 250	124 324 399	Resultat/PROG	<b>76 786 045</b>	68 936 379
Contribution fonds commun	48 368 395		48 368 395	71 768 676	Resultat /FIJ	<b>169 812 632</b>	215 782 665
charges compta d'avance	7 590 710		7 590 710	3 348 627	Resultat/FFPO	<b>51 571 024</b>	-7 701 531
Prêts et avances				994 745	Subventions d'investissement	73 037 663	65 617 927
					quote visé en amorts	-44 130 225	-30 000 751
					<b>resultat</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>241 018 017</b>		<b>241 018 017</b>	<b>253 515 088</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 269 919 302</b>	<b>1 142 211 051</b>
PLACEMENT BRM	624 758 137		624 758 137	52 475 530	Fournisseurs	8 539 688	1 545 000
Placement FFPO				135 233 840	Rem du	2 182 736	
Banque SGBS	195 018 576		195 018 576	97 578 825	Epargne du personnel	24 748 517	26 165 031
Banque BICIS programme	25 044 203		25 044 203	481 349 186	Excedent cot stat	5 550 374	
Banque Ecobank FIJ	135 650 429		135 650 429	84 467 443	Excedent Fonds FFPO		
VIREMENT DE FONDS					Avance cont FIJ	9 192 467	
Banque CLS FFPO	659 276		659 276	55 315 203	Avance cotisation statutaire	3 921 682	3 513 714
BNPI	123 039 142		123 039 142	15 618 389	Avance fonds commun	1 364 390	
comptes d'attente assurance	411 400		411 400		Excédents Fonds com non affectés	33 199 234	34 209 335
Caisse	16 215		16 215	148 467	Bilan impact FIJ	1 113 987	1 113 987
SGBS Compte epargne	24 748 517		24 748 517	26 165 031	Excédents program non affect	4 124 339	4 124 339
					Fonds CT	25 152 416	24 295 348
					Excedent FIJ		
					Cotisations non identifiées	9 955 845	
<b>TRESORERIE</b>	<b>1 129 345 895</b>		<b>1 129 345 895</b>	<b>948 351 914</b>	<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>129 045 675</b>	<b>94 966 754</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 490 878 434</b>	<b>91 913 457</b>	<b>1 398 964 977</b>	<b>1 237 177 805</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 398 964 977</b>	<b>1 237 177 805</b>

## COMpte DE RESULTAT PAR ACTIVITE DE LA CONFEJES AU 31/12/2012

CHARGES EN CFA	Total après	PRODUITS EN CFA	Total après
Fluides	8 389 419		
Fournitures	3 210 421	Cotisations	245 917 000
Autres Achats	325 793	Produits Exceptionnels	4 040 922
Transports	99 500	Produit de cession d'immob	
Locations	750 000	Quote part subvent viré au resultat	14 129 474
Entretiens Réparations	3 604 844		
Assurances	15 658 801		
Documentation	472 700		
Télécommunication	13 972 230		
Frais bancaires	1 807 443		
Honoraires	10 514 432		
Missions Réceptions	44 714 637		
Pertes de change			
Pertes sur créances			
Charges hors exploitation			
Rémunérations	40 971 108		
Primes	650 573		
Indemnités	92 848 733		
Charges sociales	2 670 634		
Amortissements	14 129 474		
<b>Excedent</b>	<b>9 296 654</b>		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>264 087 396</b>	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>264 087 396</b>
Projets reportés	95 286 095	Contributions programmes	42 046 844
Projets en cours	469 627 244	Contrib FC	487 034 010
Frais de gestion prog	16 878 943	Report à nouv 2011	95 286 095
frais de gestion/projets en cours		Produits exceptionnels	
<b>Excedent</b>	<b>76 786 045</b>	produits excep prog	34 211 378
<b>Total Programmes + PCFC</b>	<b>658 578 327</b>	<b>Total Programmes + PCFC</b>	<b>658 578 327</b>
Projets reportés	122 981 315	Contrib FC	219 500 000
Projets en cours	96 997 500	Report à nouv 2011	122 981 315
Autres charges	13 205 633	Contributions pays sud	60 000 000
<b>Excedent</b>	<b>169 812 632</b>	Produits exceptionnels	515 765
<b>Total FIJ</b>	<b>402 997 080</b>	<b>Total FIJ</b>	<b>402 997 080</b>
Projets reportés	3 383 577	Contr FFPO	257 069 548
Projets en cours	264 566 182	Contrib FC	62 430 452
Pertes sur créances		produits exceptionnels	20 783
<b>Excedent</b>	<b>51 571 024</b>		
<b>Total FFPO</b>	<b>319 520 783</b>	<b>Total FFPO</b>	<b>319 520 783</b>
participation FC aux programmes	768 964 462	Contr Fonds commun	768 964 462
<b>Excedent</b>	<b>65 358 476</b>	ristourne	1 608 952
		revenus de placement	4 149 593
		gains de change	59 599 931
<b>Total Fonds commun</b>	<b>834 322 938</b>	<b>Total Fonds commun</b>	<b>834 322 938</b>
<b>Total Général</b>	<b>2 479 506 524</b>	<b>Total Général</b>	<b>2 479 506 524</b>

**RECETTES: COTISATIONS STATUTAIRES 2012**

N°	PAYS	cotisations 2012	%
1	Bénin	3 000 000	1,22%
2	Bulgarie	3 000 000	1,22%
3	Burkina Faso	3 000 000	1,22%
4	Burundi	3 000 000	1,22%
5	Cambodge	3 000 000	1,22%
6	Cameroun	3 000 000	1,22%
7	Canada	21 364 075	8,69%
8	Canada Nouveau-Brunswick	5 682 600	2,31%
9	Canada Québec	21 364 075	8,69%
10	Cap-Vert	3 000 000	1,22%
11	Centrafrique	3 000 000	1,22%
12	Com. Fran. Belgique	13 149 725	5,35%
13	Comores	3 000 000	1,22%
14	Congo Brazzaville	3 000 000	1,22%
15	Congo Démocratique	3 000 000	1,22%
16	Côte d'Ivoire	3 000 000	1,22%
17	Djibouti	3 000 000	1,22%
18	Egypte	3 000 000	1,22%
19	France	62 573 175	25,44%
20	Gabon	3 000 000	1,22%
21	Grèce	3 000 000	1,22%
22	Guinée Bissau	3 000 000	1,22%
23	Guinée Equatoriale	3 000 000	1,22%
24	Guinée Conakry	3 000 000	1,22%
25	Haïti	3 000 000	1,22%
26	Liban	3 000 000	1,22%
27	Luxembourg	3 546 500	1,44%
28	Ex République Yougoslave de Macédoine	3 000 000	1,22%
29	Madagascar	3 000 000	1,22%
30	Mali	3 000 000	1,22%
31	Maroc	3 000 000	1,22%
32	Maurice	3 000 000	1,22%
33	Mauritanie	3 000 000	1,22%
34	Niger	3 000 000	1,22%
35	Roumanie	3 000 000	1,22%
36	Rwanda	3 000 000	1,22%
37	Sénégal	0	0,00%
38	Seychelles	3 000 000	1,22%
39	Suisse	13 236 850	5,38%
40	Tchad	3 000 000	1,22%
41	Togo	3 000 000	1,22%
42	Tunisie	3 000 000	1,22%
43	Vietnam	3 000 000	1,22%
	<b>TOTAL</b>	<b>245 917 000</b>	<b>100,00%</b>

Excédents de cotisations 2012

**4 075 575**

Grand Total

**249 992 575**

Projet de budget 2013						
Code budget	intitulé	Budget 2012	consommation 2012	Budget 2013	regroupements	Nouveaux budgets
605 100	eau	150 000	208 779	220 000	<b>9 720 000</b>	<b>fluides</b>
605 200	électricité	5 500 000	5 028 288	5 500 000		
605 300	carburant	4 300 000	3 152 352	4 000 000		
605 400	fournitures d'entretien	400 000	565 260	570 000	<b>3 220 000</b>	<b>fournitures</b>
605 500	fournitures de bureau	2 300 000	2 645 161	2 650 000		
605 600	achat de petits matériels	500 000	325 793	530 000	<b>530 000</b>	<b>Autres achats</b>
614 000	transport du personnel	200 000	99 500	100 000	<b>100 000</b>	<b>transport</b>
622 800	locations et charges locatives dive	700 000	750 000	750 000	<b>750 000</b>	<b>location</b>
624 200	entretiens et réparations biens mobiliers	2 500 000	2 093 764	2 100 000	<b>3 650 000</b>	<b>entretien</b>
624 100	entretien et repa biens immob		216 500	250 000		
624 400	entretien & rép voiture de fonction	1 000 000	1 294 580	1 300 000		
625 100	assurances multirisques	1 000 000	1 366 954		<b>20 360 000</b>	<b>assurance</b>
625 200	assurance mat de transport		316 225	60 000		
625 800	autres primes d'assurance	19 500 000	18 217 705	18 500 000		
625 900	Assurance décès	2 330 000		1 800 000		
626 500	documentation générale	285 575	472 500	300 000		
628 100	frais de tél	10 000 000	13 484 249	13 841 297	<b>14 424 297</b>	<b>telecommunicat</b>
628 200	internet	500 000	252 781	300 000		
628 500	boite postale	48 000	48 000	48 000		
628 400	Frais postaux	300 000	235 200	235 000		
631 000	frais bancaires	1 500 000	1 807 443	2 000 000		
632 400	honoraires, suivi comptabilité	8 100 000	8 950 000	4 950 000	<b>6 550 000</b>	<b>honoraires et frais divers</b>
632 800	frais divers	2 500 000	1 564 432	1 600 000		
627 500	publication, promotion confejes	1 500 000	1 523 504	1 000 000		
638 300	réceptions	525 000	951 280	1 250 000	<b>48 906 330</b>	<b>missions et receptions</b>
638 410	missions des commissaires aux comptes	4 000 000	6 099 776	5 556 330		
638 420	missions du SG	13 200 000	12 450 851	13 000 000		
638 500	accueil personnalités	1 196 000	1 074 328	1 100 000		
638 430	bureau ou conférences	24 000 000	22 614 898	24 000 000		
638 440	Secretariat technique			3 000 000		
661 100	salaires personnel local	48 000 000	40 971 108	43 776 001		
663 300	primes de devaluation		650 573	650 573		
662 200	Indemnités conseillers	1 848 000	1 848 000	1 848 000	<b>650 573</b>	<b>salaires et indemnites</b>
663 200	Indemnité de risque		600 000	600 000		
662 100	indemnités payées aux cadres	69 600 000	68 183 333	68 100 000		
663 400	indem de sujtion		1 945 800	1 945 800		
663 500	indem de transport		8 255 000	8 255 000		
663 600	Indemnités cadres en fin de mandat	2 250 000		4 000 000		
663 700	Epargne départ	2 760 000	2 685 000	2 700 000		
663 800	autres indemnités et avantages divers	11000000	9 331 600	4 935 940		
664 100	charges sociales personnel	6500000	2 670 634	2 670 634		
	<b>totaux</b>	<b>249 992 575</b>	<b>244 951 151</b>	<b>249 992 575</b>		

**CONCOURS INTERNATIONAL FIJ  
« PRIX D'EXCELLENCE  
BERNADETTE NICOLE MAPOKE NDONGO »  
EDITION 2013**

Pour rappel, la création, par la CONFEJES, du Fonds d'Insertion des Jeunes, en 1994, entendait contribuer à répondre à la préoccupation générale et cruciale du chômage des jeunes. Le FIJ se veut, en effet, précisément un outil d'insertion socio-économique des jeunes, et ce quel que soit leur niveau de formation. Malgré cette légitimité conceptuelle et un succès avéré avec 80 projets annuellement financés en moyenne au sein de notre espace, le FIJ est toutefois demeuré globalement trop peu connu en Francophonie et, a fortiori, sur le plan international.

Afin de renforcer la visibilité de ce programme, la CONFEJES a dès lors décidé, en 2006, l'organisation bisannuelle d'un Concours international d'excellence de la meilleure entreprise jeune de l'année. Enfin, pour honorer la mémoire de la responsable du programme au sein de la CONFEJES, décédée en 2007, le prix a, depuis, été rebaptisé « Prix d'excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO ».

Pour ce qui concerne plus précisément l'édition 2013 organisée à Niamey, huit candidats au Prix d'excellence étaient annoncés, en provenance du Bénin, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, de Maurice, de la Mauritanie, du Niger, de la République démocratique du Congo et du Tchad.

Le jury était composé de MM. Francis KEHAILIA (France), Soumana MAROUNFA (Niger), Macodé NDIAYE (Confejes), Layi SALAMI (RIJEF/Togo), Léonard SOULGAN (Tchad) et Alain VERHAAGEN (Fédération Wallonie-Bruxelles, président du jury).

Réuni en séance de travail le 3 mars à Niamey, le jury avait convenu, de manière consensuelle, d'articuler son évaluation autour des trois étapes chronologiques distinctes suivantes à conduire toute la journée du 5 mars :

premièrement, une visite de chaque stand afin de permettre aux membres du jury de visualiser les réalisations concrètes de chaque projet dans un contexte public d'exposition ;

deuxièmement, en succession alphabétique, une présentation libre, par le candidat seul, de chaque projet aux seuls membres du jury. Cette présentation serait appuyée, le cas échéant, sur tout type de support que le candidat aurait jugé utile et/ou possible de mobiliser ;

troisièmement, dans la foulée de la deuxième étape, un entretien individuel avec le seul candidat, entretien autour duquel le jury poserait à chaque candidat quatre questions identiques, à savoir relatives à l'originalité de son projet, son impact économique, son impact social et, enfin, les défis et difficultés rencontrés. En clôture de l'entretien individuel, le jury poserait ensuite toutes les questions complémentaires que, le cas échéant, il jugerait utiles.

Enfin, le jury se retirerait pour délibérer à l'issue de cette journée d'évaluation.

Le 4 mars en matinée, le jury a ensuite organisé une réunion avec les candidats et, le cas échéant, les coordonnateurs et/ou les correspondants nationaux de la CONFEJES concernés par la compétition. Le jury a tenu à organiser cette session d'information non seulement afin de garantir la transparence totale des procédures qu'il avait lui-même arrêtées le 3 mars mais aussi, sinon, surtout, pour donner à tous les candidats et à leurs accompagnateurs l'opportunité de poser au jury toutes questions qu'ils jugeraient utiles afin de se préparer au mieux à l'épreuve de sélection.

A l'issue des trois étapes d'évaluation, le 5 mars 2013, à l'unanimité de ses membres présents, le jury a constaté :

premièrement, l'absence involontaire du promoteur de projet de la RDC, qu'il regrette ;

deuxièmement, l'implication particulièrement déterminée de tous les candidats dans leurs projets respectifs et, par-delà, au bénéfice du développement socio-économique de leur pays ;

troisièmement, la qualité indiscutable de l'ensemble des candidatures.

A la lumière de cette évaluation, le jury a, en outre, convenu de proposer au secrétariat général de la CONFEJES différentes recommandations afin d'apporter sa contribution constructive au processus permanent de perfectionnement de ce concours international.

A l'issue de ses délibérations du 6 mars 2013, le jury a cependant considéré que trois projets se distinguaient tout particulièrement dans leur adéquation avec l'esprit du FIJ, notamment par leur effet démultiplicateur pour l'emploi des jeunes. En conséquence, à l'unanimité de ses membres présents, le jury a décidé de décerner :

le troisième Prix à Madame Jeny Christel **ROOPNARAIN** de Maurice, pour son projet dénommé *Innov Papaya* ;

le deuxième Prix à Madame Roukayatou **ISSA** du Niger, pour son projet dénommé *Entreprise Niima* ;

et, enfin, le Trophée Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO à Monsieur **NGARYADJI RYAIRA NGARARA** du Tchad, pour son projet dénommé *Ferme agro-sylvo-pastorale de Reni*.

Fait à Niamey, ce 6 mars 2013,

Francis KEHAILIA (France),

Soumana MAROUNFA (Niger),

Macodé NDIAYE (Confejes),

Layi SALAMI (RIJEF/Togo),

Léonard SOULGAN (Tchad),

Alain VERHAAGEN (Fédération Wallonie-Bruxelles, président).



## **A N N E X E S**

- **Discours**
- **Liste des participants**

**Discours de Son Excellence Monsieur BRIGI RAFINI,  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Niger**

**A l'occasion de l'ouverture de la 34<sup>ème</sup> Session de la Conférence des ministres de la  
Jeunesse et des Sports de la Francophonie**

*Niamey (Niger), le 7 mars 2013*

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés Nationaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les ministres et Chefs des délégations ;**
- **Monsieur le Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,**
- **Madame la Gouverneure de la Région de Niamey,**
- **Honorables Chefs traditionnels et religieux,**
- **Chers invités,**
- **Mesdames et Messieurs**

Je voudrais adresser de prime abord les chaleureuses et fraternelles salutations de Son Excellence **Monsieur Issoufou Mahamadou Président de la République**, Chef de l'Etat à toutes les délégations ici présentes.

Permettez-moi de souhaiter à nos hôtes la bienvenue et un agréable séjour au Niger et vous remercier tous, pour avoir honoré de votre présence cette cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la 34<sup>ème</sup> Session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de la Francophonie(CONFEJES).

Je voudrais aussi, exprimer toute la reconnaissance de mon pays pour l'honneur que lui fait la CONFEJES en lui confiant pour la première fois l'organisation des présentes assises.

La confiance ainsi placée en notre pays constitue pour nous un réel motif de satisfaction en même temps une légitime fierté pour le rôle combien déterminant que le Niger a joué et continue de jouer pour le rayonnement de la Francophonie.

### **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, chers invités**

Nous nous félicitons du leadership qu'exerce la CONFEJES, reconnue comme l'institution de la francophonie spécialisée en matière de jeunesse et sport. Sa mission est hautement appréciée aussi bien par les pays membres que par les partenaires. Elle a toujours su donner satisfaction à une grande demande provenant des pays francophones pour les services qui visent la jeunesse, grâce à des programmes minutieusement élaborés par une équipe internationale mise à disposition, qualifiée et très motivée à laquelle je rends un hommage appuyé.

Je me dois de saluer les actions jusque-là menées par la CONFEJES au profit des pays membres portées essentiellement sur :

La promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition ;

L'émergence d'un sport de haut niveau ;

L'amélioration de l'environnement du sportif.

l'encouragement des efforts des pays en matière d'insertion sociale, professionnelle et économique des jeunes et la participation des jeunes à la vie associative.

### **Mesdames et Messieurs**

Il est heureux de savoir que depuis plus de 40 ans, la raison d'être de la CONFEJES est de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société. Une préoccupation partagée par l'ensemble des pays membres de la CONFEJES.

Au Niger, malgré les efforts remarquablement consentis par les pouvoirs publics et les autres acteurs en faveur de la jeunesse, en raison du rôle déterminant qu'elle joue et qu'elle continue de jouer dans le développement socio économique national, le secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes. C'est pourquoi, dans le programme de renaissance de son Excellence **Monsieur Issoufou Mahamadou**, Président de la République, Chef de l'Etat, il a été consacré une large place en faveur de l'emploi des jeunes avec la création de cinquante mille emplois par an.

Cet engagement a fait l'objet d'un programme spécifique dans le Plan de Développement Economique et Social.

### **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

S'agissant précisément de l'objet de cette 34<sup>ème</sup> conférence, vous aurez particulièrement au cours de cette session à échanger sur les acquis, les enjeux et les défis qui se posent à notre auguste institution.

Les présentes assises sont aussi l'occasion de prendre de nouveaux engagements communs susceptibles de nous souder davantage, de nous rendre plus entreprenants, et donc plus forts.

Aussi, devriez-vous procéder à l'élection d'un nouveau Secrétaire Général qui aura la lourde responsabilité de conduire aux destinées de la CONFEJES. C'est le lieu ici de présenter toutes nos félicitations et notre profonde reconnaissance à un Monsieur Youssouf Fall, Secrétaire sortant pour le remarquable travail accompli durant son mandat.

**Mesdames, Messieurs,**

Comme vous le savez, la raison d'être de notre institution commune, la CONFEJES, est de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation permanente et sans cesse renforcée afin de susciter la participation effective et responsable des jeunes à leur propre devenir et ainsi qu'à celui de nos communautés respectives.

Cependant, suite à la crise financière mondiale, l'on assiste de plus en plus au retrait des principaux bailleurs de fonds de la CONFEJES. Ce qui entraîne du coup l'érosion de ses ressources compromettant ainsi la réalisation des objectifs que s'est fixé notre institution.

Face à cette situation nous nous trouvons dans l'obligation d'opérer un choix pour la suivie de la CONFEJES en tenant compte surtout du contexte international difficile marqué par une récession financière.

**Mesdames, Messieurs,**

J'ai une pensée particulièrement forte et émue pour un pays frère et son peuple, qui traverse aujourd'hui, l'une des plus graves crises de son histoire : j'ai parlé du Mali, ce pays frère et ami et membre de notre institution. Je voudrais rendre un hommage aux militaires tchadiens tombés sur les champs d'honneur au nom de la solidarité francophone pour le retour de la paix dans ce pays frère, pour lesquels je vous demande d'observer une minute de silence.

Cette situation impose à nous tous, une union sacrée forte pour une issue heureuse et rapide à ce conflit, mais aussi pour la conjuration définitive de tous conflits dans l'espace de la francophonie.

**Mesdames, Messieurs,**

Vous comprendrez que vos résolutions doivent singulièrement en tenir compte, mieux, s'en inspirer pour le renforcement de la paix et de notre cohésion.

Il apparait donc, que les défis à relever sont ceux de faire en sorte que notre jeunesse soit la véritable force vive et un atout majeur pour le développement économique, social, culturel et politique de nos Etats.

**Mesdames, Messieurs,**

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la 34<sup>ème</sup> Session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de la Francophonie.

**Vive l'amitié, la fraternité et la solidarité entre peuples francophones,**

**Vive le Jeunesse Francophone, Unie et Solidaire,**

**Vive la Francophonie,**

**Vive le Niger,**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**34<sup>ème</sup> Session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES)**

**Allocution de Monsieur Ousmane PAYE  
Conseiller spécial, Représentant du Secrétaire général de la Francophonie**

*Niamey, 7 mars 2013*

- **Excellence Monsieur le Premier ministre du Niger,**
- **Excellence Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des sports et de la Culture du Niger,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres membres de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais commencer par vous exprimer, Monsieur le Premier ministre du Niger, les félicitations et les remerciements du Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, pour avoir bien voulu accepter l'organisation de cette 34<sup>ème</sup> Session Ministérielle de la CONFEJES ici à Niamey, terre de naissance mais aussi terre nourricière de la Francophonie multilatérale.

En janvier 2012, le Niger organisait en sa présence le 1<sup>er</sup> Forum international francophone « Jeunesse et emplois verts », réunissant dans cette salle plus de 500 jeunes venus d'une trentaine de pays de notre Organisation.

Avec force et conviction, le Président de la République Mahamadou Issoufou a porté les recommandations issues de ces travaux au Forum de Lyon tout d'abord, et ensuite à la grande conférence de Rio+20 dont les résolutions pertinentes se sont fortement inspirées du Forum international de Niamey. Par cette voie, il a érigé la question de l'économie verte et l'emploi des jeunes comme priorité absolue dans les programmes de développement de tous les pays.

C'est dans cette même dynamique que s'inscrit cette 34<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

Notre Conférence ministérielle, à travers ses programmes et ses actions, a permis à des milliers de jeunes de nos pays de bénéficier de programmes de formation en matière de Jeunesse et de sport, comme en matière d'insertion sociale et économique. Le Fonds d'Insertion pour les Jeunes, le FIJ comme on l'appelle, est une parfaite illustration de ce deuxième volet que les départements ministériels de nos pays se sont appropriés pour en faire profiter la jeunesse de l'espace francophone.

Je ne saurais oublier ce premier chapitre combien important de l'éducation physique et sportive à l'école, ainsi que la détection des jeunes talents. Le volet de la formation des cadres dans ce domaine est tout aussi important.

Un quatrième volet tout aussi stratégique a été la recherche de la reconnaissance sur l'échiquier international.

A cet égard et comme il m'a été donné de le constater, les initiatives heureuses du Secrétaire général de cette Conférence, Monsieur Youssouf FALL, ont permis à la CONFEJES ces

dernières années d'établir et de nouer des rapports de coopération avec la plupart des grandes fédérations internationales.

La CONFEJES s'est ainsi attachée à la parfaite coordination de la participation de nos pays membres aux plus grandes rencontres internationales en leur apportant, malgré un contexte économique pas toujours facile, son assistance et son encadrement pour assurer la participation de nos sportifs, dans les meilleures conditions, aux compétitions sportives de haut niveau.

Et tout ceci, vous l'avez réalisé Monsieur le Secrétaire général à travers une programmation quadriennale bien élaborée, avec un système de gestion efficace et en proposant à nos Ministres des décisions pertinentes tel que ce fut le cas à Praia, lors de la 7<sup>ème</sup> réunion du Bureau en 2006, ou à l'occasion du Forum des Elus francophones et du Mouvement des sportifs internationaux en 2007 à Paris.

Grace à vos initiatives, Monsieur le Secrétaire général, vous avez assurément contribué à assoir la place institutionnelle de la CONFEJES dans la Francophonie.

La collaboration et le partenariat avec l'OIF n'ont pas été en reste : tant en ce qui concerne la promotion du français dans les fédérations internationales et le CIO, que la promotion des activités de jeunesse dans les écoles d'été ou la valorisation de la Francophonie dans la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie, la contribution de la CONFEJES est tout aussi décisive : comme on l'a noté récemment aux Jeux de Beyrouth en 2009 ou dans la préparation des VIIèmes Jeux qui se tiendront à Nice en septembre prochain voire également dans le processus de désignation du pays hôte des Jeux de 2017.

Certes les réalisations de la CONFEJES ont été nombreuses, et vos mérites, à cet égard, Monsieur le Secrétaire général, ont été importants car vous mettant toujours à la portée des circonstances, vous avez consolidé l'Institution en la dotant d'une structure performante, en l'animant avec dynamisme et autorité ainsi qu'en témoignent les résultats aujourd'hui fort appréciés de tous.

L'Organisation internationale de la Francophonie vous sait gré pour les relations harmonieuses et fécondes que vous avez développées entre la Francophonie et les organisations sportives internationales, de même que pour le partenariat fructueux que vous avez bâti entre l'OIF et la CONFEJES.

Le Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, vous exprime à cet égard autant ses félicitations que son infinie gratitude pour l'œuvre accomplie ainsi que les voies de progrès que vous avez ouvertes et qui permettront, dans le futur, de consolider la place institutionnelle de la CONFEJES ainsi que sa contribution à la promotion de la Jeunesse et du Sport dans nos pays membres.

Le leadership dont la CONFEJES fait preuve dans ces domaines depuis sa création en 1969 convainc en lui-même de la pertinence de cette institution, érigée au rang d'institution de la Francophonie depuis 2005. Je veux ici, au nom du Président DIOUF, rassurer tous ses membres quant à l'avenir, la place et le rôle de la CONFEJES, qui, si elle doit elle aussi opérer son évolution dans le contexte actuel, doit appréhender ce processus avec sérénité et confiance.

**Je vous remercie.**

**Discours de Monsieur Mahamat ADOUM,  
Ministre de la Jeunesse et des Sports du Tchad,  
Président en exercice de la CONFEJES**

**A la cérémonie d'ouverture de la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle**

*Niamey (Niger), le 07 mars 2013*

- **Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Représentant Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Monsieur le Président de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de saluer Monsieur Brigi Rafini, Premier Ministre, Représentant Son Excellence, **Monsieur Mahamadou ISSOUFOU**, Président de la République du Niger qui honore notre institution et la Jeunesse francophone par sa présence à l'ouverture solennelle des travaux de notre 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle.

L'occasion est pour moi, au nom de tous les Ministres et Chefs de délégation, d'exprimer à Son Excellence **Monsieur Mahamadou ISSOUFOU**, Président de la République, notre profonde gratitude pour les directives données afin d'abriter ici à Niamey, dans d'excellentes conditions de travail et de séjour, les travaux de la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES.

Mes remerciements vont également au Gouvernement et au Peuple Nigérien et à notre ami et frère, **Monsieur Hassane KOUNOU**, qui nous reçoit ici avec le cœur.

✓ **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Son Excellence Monsieur Idriss Deby ITNO**, Président de la République du Tchad, m'a chargé de vous transmettre ses plus chaleureuses salutations et ses vœux les meilleurs pour vous ainsi que pour le Gouvernement et le Peuple Nigérien dans son ensemble. Il apprécie grandement la chaleur des relations qu'entretiennent nos deux Gouvernements et nos deux peuples.

Notre pays le Tchad, au nom de la solidarité, socle de la famille francophone est aujourd'hui aux côtés de la France et des Pays membres de la CDEAO sur le terrain du combat contre le terrorisme au Mali.

Pour cette cause juste, les militaires Tchadiens ont utilisé le territoire d'un Pays frère, j'ai cité le NIGER pour rejoindre le champ d'intervention.

Cet énorme sacrifice consenti par le Tchad, c'est aussi au nom des valeurs partagées par notre communauté qui s'appellent liberté, démocratie et droits de l'homme.



Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple du NIGER pour cette grande disponibilité et rendre un vibrant hommage aux forces armées de tous les pays qui se trouvent sur le champ des opérations du Mali.

✓ **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Le Gouvernement de la République du Tchad qui ne ménage aucun effort pour la promotion de la Jeunesse vous remercie pour l'honneur que vous avez fait à notre pays en lui confiant la présidence de cette prestigieuse institution qu'est la CONFEJES. J'espère pouvoir vous accueillir à Ndjamena en 2017 à l'occasion des 8<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie et compte sur chacun de vos pays pour que le Tchad qui est candidat pour la 2<sup>ème</sup> fois puisse abriter cette grande rencontre de la jeunesse francophone.

✓ **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Notre 10<sup>ème</sup> réunion du Bureau initialement prévue au Burundi s'est effectivement déroulée à Bujumbura du 5 au 6 avril 2012. L'occasion est pour moi de remercier très vivement **Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi pour les dispositions qu'il a fait prendre pour que cette réunion se déroule dans de très bonnes conditions.

Comme il nous y a habitués, nos programmations 2011 et 2012 ont été exécutées à près de 100 % par notre Secrétaire général, Monsieur Youssouf FALL dont le mandat arrive à expiration cette année. Son bilan durant ces huit années a été largement positif et c'est pourquoi je demande à la Conférence de saluer le travail remarquable réalisé par Monsieur FALL et son équipe durant ses deux mandats et de l'élever au grade de **Secrétaire général honoraire** de notre institution.

L'occasion est pour moi d'exprimer à son pays, la Mauritanie, toute notre profonde gratitude pour avoir mis à la disposition de notre institution commune ce haut cadre de grande valeur, d'un grand charisme, fin diplomate, travailleur, qui a fait faire à notre institution des bonds qualitatifs et renforcé son image à travers le monde.

Au-delà des résultats fort appréciables et de la bonne gestion de nos ressources financières qui ont marqué les deux mandats de notre Secrétaire général, il convient de saisir cette occasion pour nous pencher plus longuement cette année sur la vitale question qui traite de l'avenir de la CONFEJES menacée de dissolution et affaiblie par les réductions et/ou annulations des contributions volontaires nécessaires au financement des programmes. Cette question mérite une réflexion profonde et c'est pourquoi ce point a été inscrit à l'ordre du jour de notre réunion. Un document introductif a été élaboré à cet effet par le Secrétariat général et désormais, nos Etats et gouvernements membres devront s'impliquer financièrement pour la réalisation de nos programmes. Il y va de la survie de notre institution.

Pour revenir sur le contexte général des activités de la CONFEJES et de nos responsabilités au cours de cette 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de 2013, il nous paraît important de rappeler que nos travaux se tiennent à moins de sept (7) mois des 7<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie qui se dérouleront du 7 au 16 septembre 2013 à Nice, en France et pour lesquels je lance un appel à tous mes collègues ministres pour tout mettre en œuvre afin que tous les pays membres de la CONFEJES soient effectivement représentés à ce grand rendez-vous et cadre d'expression de la Jeunesse Francophone.

Comme vous le savez déjà, le nouveau Cadre stratégique décennal de la Francophonie auquel devra se conformer notre future programmation quadriennale n'étant pas encore adopté, une programmation transitoire pour l'année 2013 est soumise à l'examen de notre Conférence.

C'est donc pour toutes ces raisons, que je vous invite à vous investir et faire des travaux de Niamey 2013, un succès à travers des décisions historiques.

**Je vous remercie de votre bien aimable attention et vous souhaite d'excellents travaux.**

**Mot de Bienvenue de Hassane KOUNOU,  
Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger  
A l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la 34<sup>ème</sup> session de la CONFEJES**

**Niamey (Niger), le 7 mars 2013**

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Honorables Députés Nationaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Nationales de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs des Délégations ;**
- **Monsieur le Conseiller Spécial, Représentant le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Président de la Fédération Internationale d'Athlétisme ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Institutions Internationales ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs, à vos titres, grades et qualités ;**
- **Mesdames, Messieurs**
- **Chers invités,**
- **Chers Collègues,**

C'est pour moi un réel plaisir et une joie immense de vous accueillir ici à Niamey, dans le cadre de la tenue de la 34<sup>ème</sup> session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.

Vous me permettrez donc, de saisir cette occasion de l'ouverture officielle de notre réunion pour vous souhaiter la chaleureuse bienvenue ainsi qu'un agréable séjour au Niger et plus particulièrement dans notre belle capitale.

**Chers Collègues,**

Je voudrais vous adresser à vous tous mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance pour avoir fait le déplacement de Niamey, malgré vos agendas que je sais très chargés.

Ce déplacement, nous le comprenons au Niger, comme un acte d'amitié manifesté à notre endroit, mais aussi comme l'expression de votre attachement profond à notre organisation commune qu'est la CONFEJES.

Nous le percevons également comme votre engagement renouvelé de la préserver et de travailler à lui donner le souffle nouveau dont elle a besoin.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**Allocution de Monsieur Khalil El Mehdi JEYID, Secrétaire Général  
du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie**

**A la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES**

**Niamey, du 7 au 8 mars 2013**

- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger, à vous remercier très chaleureusement ainsi que votre Gouvernement pour l'accueil de très grande qualité que vous nous avez réservé ici à Niamey, et qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions.

Je souhaite faire part à notre conférence de la gratitude et de la reconnaissance du Gouvernement Mauritanien aux autorités nigériennes ainsi qu'au Secrétaire général de la Francophonie, à tous les ministres et partenaires de la CONFEJES qui, pendant ces huit (8) années ont apporté leur soutien à notre compatriote, Monsieur FALL Youssouf, le Secrétaire Général de la CONFEJES en lui facilitant sa mission au sein de notre institution commune. Vous ne le savez peut-être pas mais pendant ces huit (8) années, notre pays s'est privé des services de ce haut cadre pour le mettre au service de cette institution multilatérale. Je suis fière aujourd'hui, en ma qualité de Chef de délégation de mon pays de constater que Monsieur FALL a réalisé un travail remarquable dans notre institution commune. Connaissant l'homme, le contraire nous aurait grandement surpris. Je tiens ici solennellement à le féliciter ainsi que toute son équipe qui l'a accompagné dans chacune des étapes de sa mission.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

L'appui que la CONFEJES a apporté en retour à mon pays est particulièrement précieux et apprécié, je suis convaincu que c'est le cas de bon nombre de pays membres.

Notre institution, je ne vous apprends rien, bénéficie d'un prestige réel et comme vous le savez, nous nous trouvons dans un monde où la recherche de l'excellence doit nous guider dans chacune de nos actions particulièrement cette période de récession financière et dans le domaine de la Jeunesse et des Sports qui capte aujourd'hui l'attention de tous nos gouvernants.

Dans notre pays, depuis l'avènement au pouvoir de M. Mohamed Ould Abdel AZIZ, Président de la République, ce secteur connaît des changements réels et tangibles dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la formation des cadres, des infrastructures, de l'équipement, de la coopération internationale et des échanges, du financement des activités avec la création récente d'un fonds national alimenté par 1% des recettes douanières et de la démocratisation des activités pour une pratique par le plus grand nombre de jeunes urbains ou ruraux, garçons ou filles.

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Même si dans ses comptes notre institution dispose à ce jour de près d'un milliard de francs CFA en liquidités, ce qui atteste de la bonne gestion de nos ressources et de la bonne santé financière de notre institution, il convient de nous interroger sur les réductions des contributions de nos Etats et gouvernements membres au financement de nos programmes constatées ces dernières années, particulièrement au cours de l'année 2013.

Il est vrai que nos pays font face à de grandes difficultés sur le plan financier mais je me fais le devoir de vous demander de faire preuve aujourd'hui plus que par le passé, de solidarité, l'une des valeurs cardinales de la Francophonie, pour éviter de mettre en péril l'avenir de cette institution à laquelle nous sommes tous attachés et croyons très fortement. En raison des résultats tangibles enregistrés dans nos pays avec le concours de la CONFEJES.

La solidarité à laquelle je viens de faire allusion devra se manifester davantage aujourd'hui par l'adoption du projet de résolution soumis à notre examen, une prise de position forte pour garantir la survie de notre institution, le paiement régulier de nos cotisations et par une contribution conséquente de chacun de nos pays au financement de nos programmes. L'exemple de la Fédération Wallonie Bruxelles qui face à la situation difficile que traverse notre institution vient d'accorder à cette dernière une subvention de 162 000 000 Fcfa, mérite d'être suivi. Notre institution assume convenablement sa mission institutionnelle, donnons-lui les moyens de sa politique.

Enfin, je souhaite plein succès au successeur de Monsieur FALL qui sera désigné par notre conférence et l'assure du soutien de mon pays pour sa mission nouvelle.

**Allocution du Ministre Vincent MERITON**  
**Ministre du Développement Communautaire, des Affaires Sociales**  
**et des Sports des Seychelles**

**Niamey, le 7 mars 2013**

- **Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de la République du Niger**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES**
- **Chers collègues ministres**
- **Mesdames et Messieurs les Experts**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à cette importante session de la CONFEJES qui doit statuer sur les questions intéressant l'avenir de notre organisation commune. C'est toujours un agréable plaisir pour moi de me joindre à mes collègues, pour discuter des sujets pertinents pour le développement de nos jeunes qui ont en commun la langue française.

Mais je voudrais avant tout, remercier les autorités nigériennes pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité irréprochable dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée sur leur sol. Cela constitue déjà pour moi un signe encourageant pour les grands efforts de réflexion et de prise de décisions sur l'avenir de notre institution.

- **Monsieur le Président,**
- **Mesdames et Messieurs**

Je me félicite que notre conférence se déroule au lendemain du Sommet de la Francophonie de Kinshasa où des décisions importantes visant le développement et la promotion de la jeunesse francophones ont été prises.

Les Seychelles croient fermement que la CONFEJES reste l'institution la plus apte à répondre aux différentes questions de la jeunesse francophone. En effet, mon pays a beaucoup bénéficié des actions de la CONFEJES, tant dans le domaine de la jeunesse que dans celui des sports. C'est le lieu pour moi de remercier tous les responsables de la CONFEJES dont l'action vient accroître aujourd'hui notre volonté de renforcer les capacités d'action de notre jeunesse et de créer les conditions nécessaires à l'expression de leur dynamisme.

Le FIJ continue en effet à intéresser de plus en plus de jeunes et le programme bénéficie de l'appui des plus hautes autorités de l'Etat seychellois. La promotion du sport dans les écoles, la participation des femmes dans les activités de jeunesse et de sport, la lutte contre le dopage, sont autant d'aspects où l'expertise de la CONFEJES est incontestable. Notre participation aux Jeux de la Francophonie de Nice 2013 sera plus forte grâce notamment au soutien reçu de la CONFEJES. Un soutien qui contribue à promouvoir nos jeunes à des fins d'éducation et de participation au développement national. C'est en cela d'ailleurs que l'action de la CONFEJES rejoint les ambitions du programme de Renaissance Sociale de mon pays, qui met

l'accent sur la consolidation des valeurs fondamentales telles que le civisme, le respect de l'autre, le sens du travail, le respect du genre, une hygiène de vie adéquate, etc.

L'érosion des ressources de notre organisation reste un problème majeur. Je suis de ceux qui croient fermement que même si le manque de financement représente un handicap non négligeable, il ne doit en aucun cas freiner les actions de la CONFEJES et encore moins remettre en cause son existence. Car si la CONFEJES n'existait, il aurait fallu la créer. C'est pourquoi je compte sur chacun d'entre vous. Et je reste optimiste, quant à l'avenir de notre institution.

En tant que membre du Conseil d'Administration de l'Agence Mondial antidopage, les Seychelles encouragent tous les pays membres qui ont entamé le processus de ratification de la convention antidopage de l'UNESCO. Nous devons tous consolider nos efforts et renforcer l'éducation de nos sportifs pour une pratique sportive propre.

- **Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans adresser mes plus vifs remerciements à Monsieur Youssouf Fall. Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Secrétaire Général, en mon nom propre et au nom des autorités seychelloises, tous les sentiments de gratitude que nous ressentons pour le soutien que vous avez accordé à mon pays et à la région de l'Océan Indien pendant votre mandat.

Sous votre leadership, la CONFEJES a su garder la tête haute partout dans le monde. Je vous remercie solennellement ici pour votre appui constant à la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien pendant mes quatre ans à la présidence de cette organisation régionale. Ce faisant, je vous considère comme un ami des Seychelles. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ici, nos vœux les meilleurs de bonheur de prospérité et de plein succès dans vos futures entreprises.

Je remercie aussi tous les responsables de la CONFEJES, qui par leur dévouement et leur enthousiasme, continuent à faire rayonner cette organisation au service bien compris de la jeunesse et les sports au sein de l'espace francophone, et au-delà.

Et je dis bonne chance au nouveau Secrétaire Général qui sera élu ici. Soyez rassurez, Monsieur ou Madame, du soutien de mon pays et aussi de celle de la région de l'Océan Indien, pendant l'exercice de votre mandat.

**Je vous remercie de votre attention !**



**Allocution de Son Excellence Monsieur BANZA MUKALAY Nsungu, Ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Arts de la République Démocratique du Congo**  
**A l'occasion de la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES**  
**Niamey, Niger le 8 mars 2013**

- **Excellence Monsieur le Président de la République;**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union Africaine ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports, Chefs de délégations et chers collègues ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Confejes ;**
- **Mesdames et Messieurs à vos titres respectifs ;**
- **Distingués invités ;**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole du haut de cette tribune, à l'occasion de cette 34<sup>ème</sup> Session ministérielle de notre Organisation commune.

Avant toute chose, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir :

Celui de rendre un hommage mérité à la République sœur du Niger, tant pour l'hospitalité que pour l'attention particulière dont la délégation congolaise, fait l'objet jusqu'à ce jour.

C'est également pour moi l'occasion propice d'exprimer toute ma reconnaissance tant à l'endroit de Monsieur le Président que de tous les membres du Bureau ainsi que de Monsieur le Secrétaire Général de notre Institution, pour les efforts inlassables qu'ils déploient, ensemble et individuellement, pour assurer le rayonnement constant de la CONFEJES.

- **Monsieur le Président en exercice de la Confejes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports, Chefs de délégations et chers collègues ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Confejes ;**

Le thème principal de nos assises, à savoir « *Plaidoyer relatif à la formation des cadres dans les Instituts Nationaux de Jeunesse, de Sport et de Loisir* », a retenu notre particulière attention autant qu'il a suscité en nous une grande réflexion, au bout de laquelle nous pensons qu'un optimisme collectif est permis tenant compte de la place cardinale qu'occupe la formation dans le développement durable des secteurs de Jeunesse, Sports et Loisirs.

Nous l'avons si bien compris que chez nous, en République Démocratique du Congo, la formation des cadres est l'un des piliers stratégiques identifiés dans le document de Politique Nationale en matière de Jeunesse ainsi que dans le Plan Stratégique de sa mise en œuvre. En effet, pour mieux appréhender la profondeur des intérêts et canaliser à bon escient les élans des masses juvéniles, il nous faut disposer de cadres bien formés et en nombre suffisant.

Est-il besoin de souligner, à ce propos, que les administrations publiques de nos pays du Sud regorgent généralement d'un personnel peu formé et non régulièrement recyclé, et donc peu enclin à la modernisation des outils et des pratiques.

- **Excellence Monsieur le Président de la République ;**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur le Président en exercice de la Confejes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les chefs de délégations ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Confejes ;**
- **Mesdames et messieurs ;**
- **Distingués invités ;**

Le secteur de la jeunesse des sports et loisirs est une composante vitale de toute société, sans laquelle la dynamique sociale céderait la place à la léthargie et à la morbidité.

Au regard de cette évidence, les Instituts Nationaux de la Jeunesse et des Sports et de Loisirs doivent s'imposer comme la stratégie par excellence à laquelle nos pays doivent toujours avoir recours dans le dessein de qualifier davantage l'action d'encadrement et de développement de nos Jeunes.

En tant que creuset qui fournit l'élite des techniciens en matière de promotion de la jeunesse, des sports et loisirs, la formation des cadres est à placer au centre des programmes locaux en faveur des Jeunes et pourquoi pas des moins jeunes.

- **Excellence Monsieur le Président de la République ;**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur le Président en exercice de la Confejes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les chefs de délégations ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Confejes ;**
- **Mesdames et messieurs ;**

- **Distingués invités ;**

En dépit de la pertinence des considérations que nous venons d'évoquer, force est de constater cependant que les moyens nationaux ne permettent pas toujours la mise en place des structures de formation.

Tel que recommandé dans la Déclaration de Praia. Néanmoins, s'agissant de mon pays, la République Démocratique du Congo, je me félicite de l'inclusion du projet de création d'un Institut National de Jeunesse et de Sport, parmi les actions prioritaires inscrites dans le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de 2012 à 2016.

- **Monsieur le Président en exercice de la Confejes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports, Chefs de délégations et chers collègues ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Confejes ;**

Avant de clore mon propos, je voudrais, à la lumière de ce qui précède, formuler deux recommandations à l'endroit de cette auguste Assemblée :

- 1°) Que soit retenu dans la Programmation 2014-2017 l'appui technique aux Etats membres en vue de la création d'Instituts Nationaux de Jeunesse, Sport et loisir et/ou de la consolidation de ceux existants ;
- 2°) Que la Confejes examine les conditions les meilleures devant permettre une réelle mobilité dans nos pays respectifs des cadres supérieurs, formés par ses soins, de manière à faire bénéficier de leurs compétences et services à un plus grand nombre d'Instituts Nationaux.

**Que vive la Confejes !**

**Je vous remercie.**

**Intervention de Madame Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Éducation populaire et de la Vie associative de France**

**A l'occasion de la 34<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFES**

**Niamey, Niger, le jeudi 7 mars 2013**

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement les autorités nigériennes pour la qualité de leur accueil et de leur organisation à l'occasion de cette réunion.

C'est avec une certaine émotion et avec une grande joie que je participe aujourd'hui à la trente-quatrième session ministérielle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.

Cette émotion est d'autant plus forte, que nous nous trouvons sur le lieu même où a été créée le 20 mars 1970 l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), à l'instigation des présidents Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Habib Bourguiba de Tunisie et Houmani Diori, figure de l'indépendance du Niger et son premier président de la République.

La création de l'ACCT répondait à l'idéal de regrouper les Etats francophones du monde dans une même instance, de promouvoir et diffuser les cultures de ses membres ainsi que d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux.

Au-delà de l'émotion, je tenais à vous exprimer ma joie de revoir certains d'entre vous que j'ai pu d'ores et déjà rencontrer lors de la récente réunion du Conseil d'orientation du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) qui s'est tenue à Nice, le 7 février dernier.

Cette Conférence ministérielle intervient à un moment crucial pour l'avenir de cette zone géographique à laquelle appartient le Niger. Car au-delà de l'intervention militaire qui est actuellement en cours au Mali, ce sont l'ensemble des pays voisins qui sont concernés.

Il y a maintenant sept semaines, les forces françaises se sont engagées aux côtés des forces africaines, avec le soutien de la communauté internationale, contre les groupes armés qui tentent de transformer le Mali en sanctuaire terroriste.

Cette intervention mobilise aujourd'hui plus de 4600 soldats français dont 3900 sur le territoire malien. De nombreux pays ont mis à la disposition de la France des moyens logistiques.

Mais au-delà, je tenais à rappeler que plus de 5700 soldats venus du Bénin, du Burkina-Faso, de Guinée-Conakry, du Ghana, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, du Togo et du Tchad sont également déployés au Mali.

Le contingent nigérien qui participe au contrôle de Gao et les soldats tchadiens contribuent de façon essentielle au succès de cette intervention.

Je tiens tout particulièrement à souligner l'engagement du Niger, de son président M. ISSOUFOU MAHAMADOU actuellement à Paris, qui, dans ce contexte, nous accueille aujourd'hui.

Ma présence est un témoignage de l'intérêt que porte la France à la Francophonie et à ses pays membres.

Le Président de la République y est attaché car le partage du Français est quelque chose de fort. Il ne s'agit pas simplement de partager une langue. Il s'agit d'entrer dans un espace de partage culturel, de partage de valeurs qui sont celles de la Francophonie : la solidarité, la fraternité, la diversité, les droits de l'homme, l'humanisme.

Le gouvernement français a souhaité, dès sa composition, redonner sa place à la Francophonie, la nomination de Yamina BENGUIGUI en tant que ministre déléguée à la Francophonie en est un premier symbole.

Mais nous sommes véritablement engagés au-delà du symbole. C'est la raison pour laquelle, un plan d'actions pour la Francophonie a été présenté le 17 octobre dernier, en Conseil des ministres. Il s'agit pour la France de :

- donner un nouvel élan en faveur du français ;
- accentuer le rayonnement de la francophonie dans le monde ;
- populariser le projet francophone sur le territoire national.

Dans ce cadre, le Président de la République a souhaité que soit organisé le premier Forum mondial des femmes francophones. Ce dernier se tiendra le 20 mars 2013, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, à Paris. Le Forum accueillera ainsi 400 femmes issues de la société civile, venues du monde entier.

Elles viendront apporter leurs témoignages et proposer, toutes ensemble, à la France de soumettre aux instances de la Francophonie un plan d'action pour les femmes francophones.

Le Président de la République y interviendra en conclusion, afin de marquer le prix qu'il attache à ce sujet.

De la même façon, les Assises du développement et de la solidarité internationale qui se sont tenues à Paris ont été pour le Président de la République l'occasion d'affirmer que, malgré les contraintes budgétaires fortes, les crédits affectés à la solidarité internationale seraient préservés et que 10 % du produit de la taxe sur les transactions financières seraient dès cette année consacrés au développement en Afrique, en priorité au Sahel.

Cet engagement global du gouvernement français bénéficiera pleinement à cet espace de solidarité qu'est la Francophonie. L'accueil par la France des prochains Jeux de la Francophonie procède donc d'une certaine logique dans ce contexte. La France est fière de vous accueillir prochainement à Nice, à l'occasion de ces VIII<sup>ème</sup> Jeux de la Francophonie.

Cette réunion est un des moments que permet la Francophonie, un moment privilégié pour notre famille francophone qui se retrouve à cette occasion sur un terrain pacifié.

En septembre, nous accueillerons donc la VIII<sup>ème</sup> édition de ces Jeux avec plus de 3000 jeunes sportifs et artistes. Cette responsabilité est conséquente mais c'est un défi que nous saurons relever collectivement. A mon arrivée à la tête de ce ministère, je me suis attelée à l'accélération de la mise en place de la structure du comité d'organisation. Les travaux de préparation de cet événement sont désormais lancés et je peux vous assurer que tout sera fait pour que cette manifestation soit un succès, d'abord pour la Francophonie et sa promotion, mais aussi un succès populaire et enfin un succès pour notre jeunesse.

La jeunesse, le Président de la République, François Hollande, en a fait sa priorité. Accueillir ces Jeux constitue donc un beau symbole de cette priorité. Tout sera mis en œuvre pour que l'Etat français et la Ville de Nice soient au rendez-vous.

Avec ma présence aujourd'hui, la France tient à vous témoigner son attachement à la poursuite des actions conduites par la CONFEJES, dans son double rôle d'instance de réflexion politique et d'opérateur de programmes de coopération pour la jeunesse et les sports.

Ce double rôle est irremplaçable comme l'a rappelé l'évaluation que vous avez menée au terme de la programmation quadriennale, M. le Secrétaire Général, mais ce rôle ne pourra se poursuivre que si la CONFEJES conserve sa vitalité et son dynamisme et, pour ce faire, envisage de nouvelles perspectives.

Depuis quelques années, sous l'impulsion du Secrétaire Général, le rapprochement avec les instances de la Francophonie est devenu effectif et notre organisation est maintenant reconnue et inscrite dans la Charte de 2005 comme l'une des institutions de la Francophonie.

Dans un contexte budgétaire contraint au niveau mondial, il importe toutefois que nous nous interrogeons sur le positionnement de la CONFEJES au sein de la Francophonie.

Le programme de cette Conférence est dense, nous allons entre autres sujets avoir à échanger sur le devenir de cette institution et à choisir le ou la Secrétaire Général qui sera chargé(e) de la mener pour les quatre prochaines années. Je tiens à remercier chaleureusement M. Youssouf FALL pour la qualité de l'action qu'il a conduite en tant que Secrétaire Général, pour le rayonnement qu'il a donné à la CONFEJES, pour l'engagement personnel et collectif.

La réduction des moyens financiers de la CONFEJES va conduire tous les pays membres à prendre position sur la place qu'ils veulent que la CONFEJES prenne à moyen et long terme. Dans ce cadre, je sais que la France tient une place particulière puisque les ressources humaines et le financement attribué chaque année à l'organisation est essentiel pour permettre la mise en oeuvre des programmes que vous conduisez, M. le Secrétaire Général.

Il va nous falloir ensemble échanger et envisager les hypothèses, avec sérénité, avec détermination. Il en va tout simplement de notre responsabilité collective.

Notre institution doit pouvoir s'adapter aux nouveaux défis qui se présentent. Elle se doit de trouver de nouveaux moyens financiers pour continuer son action. Son dynamisme, sa notoriété, sa reconnaissance dans le monde et les institutions de la Francophonie doivent s'accompagner désormais d'une recherche constante de partenariats qui puissent consolider notre organisation.

Le prochain Secrétaire Général devra conduire cette nouvelle phase et je souhaite que les recommandations que nous allons adopter lors de cette Conférence marquent le début de ce processus.

Tels sont les principes autour desquels je souhaite voir nos débats prospérer.

Dans le domaine du sport, la réflexion a déjà été amorcée lors de la dernière réunion d'évaluation quadriennale sur la nécessité :

- d'un meilleur ancrage des programmes dans les politiques nationales ;
- et d'améliorations à apporter en matière d'évaluation et de sélectivité.

En rencontrant et en écoutant tout à l'heure les jeunes qui concourent à la meilleure entreprise jeune de l'année, je réalise ce que leur apporte la CONFEJES pour développer leur projet et je ne peux que souhaiter que beaucoup d'autres jeunes puissent profiter du même accompagnement.

Que ce soit dans les pays dit du Nord, que ce soit dans les pays dit du Sud, partout des jeunes montrent leur volonté d'entreprendre. A nous aussi d'agir pour permettre que des programmes

comme le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) mais aussi toutes les autres actions du programme jeunesse et du programme sport puissent se poursuivre et se développer.

**En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite à tous de fructueux travaux.**

**Discours de Ram LOLLCHAND, Secrétaire général de la CJSOI,  
Chef de la délégation de Maurice**

Au nom de Maurice et en ma qualité de Secrétaire général de la CJSOI (organisme regroupant Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles) me joindre au Ministre Meriton des Seychelles pour réitérer nos remerciements et appréciations au Secrétaire général de la CONFEJES pour son soutien et appui à notre organisme durant ces derniers huit (8) années.

Par son arrivée, il a renouvelé l'accord de partenariat entre nos deux organismes.

Ainsi la CJSOI a bénéficié d'au moins quatre actions régionales chaque année.

Aussi la CONFEJES a contribué à l'organisation des 8<sup>èmes</sup> Jeux des Iles aux Seychelles en 2011 et la 8<sup>ème</sup> édition des Jeux de la CJSOI aux Comores en 2012.

Tout en remerciant le Secrétaire général et toute son équipe, nous souhaitons plein succès et le bonheur dans toutes les nouvelles responsabilités que Monsieur Youssouf FALL assumera à la fin de son mandat à la CONFEJES.

**Je vous remercie.**



**Allocution de Monsieur BELLARAB Yacine, Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports  
du Royaume du Maroc, Chef de délégation**

- **Monsieur le Ministre en exercice**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs**

Il m'est particulièrement agréable de prendre part avec vous aujourd'hui pour représenter le Ministère de la Jeunesse et des Sports aux travaux de cette 34 session ministérielle de la CONFEJES qu'il me soit permis aujourd'hui au nom de la délégation marocaine ici présente de présenter mes vifs remerciements aux autorités nigérienne pour la qualité d'accueil et le chaleureux accueil réservé aux participants.

**Mesdames et Messieurs,**

Les travaux de cette 34 session d'évaluation viennent dans un contexte Autour de nous dans un monde qui évolue, se transforme, se globalise. Tous les jours de nouveaux moyens, de nouveaux outils influent sur la manière dont nous vivons, communiquons, travaillons.

Ces profondes mutations globalisées ont créé de nouveaux besoins et de nouvelles attentes chez notre jeunesse auxquels il faut se l'avouer elle ne trouve pas encore de réponse satisfaisante aujourd'hui en dépit des efforts énormes déployés ici et ailleurs.

Le contexte actuel est également caractérisé par une jeunesse en pleine énergie et dynamise, une jeunesse en pleine action pour valoriser sa place dans la société et pour être davantage participante dans le développement de son pays.

**Mesdames et Messieurs,**

Les actions louables réalisées par la CONFEJES à ce sujet demeure d'une grande importance d'où la nécessité de renforcer davantage ces actions et multiplier plus ces programmes et intervention aussi bien au niveau de la jeunesse qu'au niveau du sport.

Permettez moi a cette occasion, au nom de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports Mohammed OUZZINE, de féliciter chaleureusement le travail accompli par Monsieur Youssouf FALL et son équipe durant ces deux mandats et qui ont permis sans doute de consolider les acquis et multiplier les efforts grâce aux initiatives louables menées et à la qualité des programmes et actions conçus et réalisés.

**Mesdames et Messieurs**

Je ne saurais clore mon propos sans vous adresser les salutations particulières du Royaume du Maroc à Mesdames et Messieurs les Ministres et aux experts ici présents pour les efforts déployés qu'ils ne cessent de déployer pour le bien être de notre institution commune la CONFEJES et pour la promotion de la Jeunesse et Sports.

**Je vous remercie.**

**Intervention de Monsieur Roger Duval,  
Chef de délégation du Canada/Nouveau-Brunswick**

**A la 34<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la CONFÉJES**

**Les 7 et 8 mars 2013 à Niamey au Niger**

**Monsieur le Président,**

J'aimerais tout d'abord vous adresser mes chaleureuses salutations et mes félicitations pour l'organisation de la 34<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la CONFÉJES à Niamey.

Je vous exprime à vous ainsi qu'à l'ensemble des participants, nos sincères regrets de ne pouvoir être présents à cette conférence ministérielle, et je vous prie de porter ce message à l'attention desdits participants.

Le Canada-Nouveau-Brunswick est fier d'être membre de la CONFÉJES, une organisation qui depuis plus d'une quarantaine d'années, œuvre pour la promotion de la jeunesse, du sport et des loisirs au sein de l'espace francophone.

On ne peut toutefois ignorer que l'état des lieux de l'organisation soulève de graves questions sur l'avenir de celle-ci, notamment : le non-paiement des cotisations statutaires de certains pays membres ; la cessation de contribution financière volontaire du Canada et la reprise de certaines initiatives par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à l'instar des Jeux de la Francophonie.

Face au questionnement sur l'avenir de la CONFÉJES, notre position est qu'il serait dommage de ne pouvoir tirer parti de plus de quarante années d'expérience et de nombreuses initiatives bénéfiques mises sur pied par l'organisation. Nous sommes donc favorables à une continuité de fonctionnement de la CONFÉJES. Toutefois, nous suggérons :

- La redéfinition des orientations et champs d'intervention de l'organisation (dans l'optique d'éviter tout chevauchement avec l'OIF) ;
- La réévaluation des priorités et ambitions de l'organisation lors de la définition des plans d'action (en tenant compte de la réduction des sources de financement) ;
- La révision de la structure de gouvernance de l'organisation (en vue de réduire les coûts générés par les conférences ministérielles et réunions ainsi que les autres charges logistiques) ;
- La mise sur pied d'un plan de rattrapage pour les arriérés de contribution statutaires et l'assiduité de tous les membres dans le paiement de celles-ci (en vue d'assurer un financement minimum stable pour le budget de l'organisation).

Au-delà de ce qui précède, nous exhortons à prendre du recul afin de se donner le temps nécessaire pour mieux comprendre les enjeux et les répercussions des décisions qui seront prises quant à l'avenir de la CONFÉJES.

En espérant que ce qui précède contribuera efficacement aux discussions sur l'avenir de la CONFÉJES, j'aimerais conclure, **Monsieur le Président**, en réitérant l'assurance de l'entière collaboration du Canada-Nouveau-Brunswick dans ce dossier.

J'aimerais également féliciter le Secrétaire général sortant pour les réalisations que lui et son équipe ont accomplies durant son mandat, et souhaiter bonne chance à celui qui le remplacera.

**Salutations cordiales.**

**Discours d'ouverture de Monsieur Hassane KOUNOU,  
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger**

**A la Réunion des Experts de la 34<sup>ème</sup> Session de la CONFEJES**

- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**

C'est pour moi, un réel plaisir de vous souhaiter, au nom des autorités de la 7<sup>ème</sup> République, des populations nigériennes et en mon nom propre, la chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Niger, terre d'hospitalité légendaire.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier très sincèrement la CONFEJES pour avoir accepté de confier l'organisation de la présente réunion à mon pays et saluer les efforts dont les Etats membres ont fait montre, pour faire avancer de manière résolue et irréversible la CONFEJES et l'ériger comme l'une des institutions les plus dynamiques de l'espace francophone.

**Mesdames, Messieurs ;**

En effet, voilà plus de quatre décennies que notre Institution exécute des programmes salvateurs en faveur des jeunes, particulièrement ceux du Sud, ce qui lui a permis d'acquérir une expertise dans le domaine de la promotion de la jeunesse et des sports au profit de nos Etats membres.

De nos jours, la volonté de nos dirigeants de faire de la CONFEJES un puissant levier de développer économique et social s'affirme d'avantage.

Au Niger, au niveau des politiques et programmes on note déjà l'existence d'une Politique National de la Jeunesse et l'appréciation d'un Plan d'Actions traduisant l'opérationnalisation de cette politique, ainsi qu'une politique nationale des sports en cours d'élaboration.

Comme vous pouvez le constater, la promotion de jeunesse et des sports constitue l'une des préoccupations des plus hautes autorités de mon pays, car elle occupe une place de choix dans le programme de Renaissance pour le Niger, si cher à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat.

**Mesdames et Messieurs les experts ;**

Pour revenir à la présente réunion organisée en prélude à la 34<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie, qui aura lieu ici même à Niamey, dans 3 jours, il s'agit d'examiner des actions réalisées et de faire des propositions concrètes à soumettre aux Ministres pour leur examen.

Vous aurez donc à passer en revue :

- Le compte rendu des activités 201 et le bilan de la programmation 2009-2012 ;
- L'état des préparatifs des 7<sup>ème</sup> Jeux de la Francophonie ;
- L'examen et l'adoption du rapport de la commission administrative et financière (caf) ;
- La présentation sur l'état d'avancement du projet de portail francophone du sport ;
- La présentation des projets de la programmation 2013 et les annonces des contributions ;
- Les échanges sur l'avenir de la CONFEJES.

Les programmes de la CONFEJES font partie des meilleurs appuis en matière de coopération multilatérale et suscitent beaucoup d'engouement, d'implication des populations et des gouvernements, pour lesquels elle apporte considérablement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de jeunesse et de sports.

C'est pourquoi, je vous invite à vous pencher sur ces propositions avec professionnalisme.

Les experts rompus que vous êtes en matière de jeunesse et sport, présagent la qualité des débats qui vont suivre et les bons résultats qui seront issus de vos travaux.

Je ne doute donc pas un seul instant que les conclusions que vous présenterez, seront d'excellente facture, à la hauteur de nos attentes.

Sur ce, je déclare ouverte la réunion des experts de la 34<sup>ème</sup> conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de la Francophonie.

**Vive le Niger**

**Vive la CONFEJES**

**Je vous remercie de votre attention.**

**Discours de clôture de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de la Jeunesse,  
des Sports et de la Culture du Niger**

**A la Réunion des Experts de 34<sup>ème</sup> session de la CONFEJES**

- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs et les experts,**

C'est tout un honneur pour moi de présider au nom du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, la cérémonie de clôture de la réunion des experts de la 34<sup>ème</sup> Conférences des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.

Il y a de cela 24 heures, à l'ouverture de vos travaux, je vous invitais à vous pencher avec professionnalisme sur les propositions à vous soumettre et je vous rappelais surtout l'impérieuse nécessité de maintenir notre importante institution en vie et lui insuffler une nouvelle dynamique.

Je pense pouvoir l'affirmer ici que des échos particulièrement favorables qui me sont parvenus tout au long de vos travaux m'ont tout à fait réconforté quant à ma conviction de départ qu'au vu de la qualité et de la diversité des participants, vos réflexions allaient être des plus fructueuses.

**Mesdames, Messieurs,**

Après deux jours de fructueux débats et d'échanges féconds, nous voici par la grâce de Dieu le Tout Puissant à la fin de cette réunion des experts.

Qu'il me soit permis de vous en remercier tous au nom des autorités de la 7<sup>ème</sup> République et en mon nom propre.

Cette réunion vous a permis de dégager des propositions et recommandations pertinentes à soumettre à l'examen des Ministres de la Jeunesse et des Sports au profit de la promotion de la Jeunesse et des Sports de nos pays respectifs.

- **Mesdames, Messieurs ;**
- **Chers Experts ;**

Permettez-moi une fois de plus de vous féliciter pour le sérieux dont vous avez fait preuve pour approfondir les débats qui ont naturellement abouti à des résultats concluants.

Je voudrais enfin marquer ici toute ma satisfaction pour le travail ainsi abattu en si peu de temps.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la réunion des experts de la CONFEJES.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**



**34<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle  
Niamey (Niger) les 07 & 08 mars 2013  
Liste de présence des Ministres**

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
Bakalawa FOFANA	Togo	Ministre des Sports et Loisirs	BP 9193 Lomé	(228) 90 05 44 82	<a href="mailto:fbakalawa@yahoo.fr">fbakalawa@yahoo.fr</a>
Vincent MERITON	Seychelles	Ministre	PB 742 – Victoria Mahé	(248) 42 25 402	<a href="mailto:minister@cdy.gov.sc">minister@cdy.gov.sc</a>
Yawotse VOVOR	Togo	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse BP 7523 Lomé	(228) 91 98 06 28	<a href="mailto:vicvov@yahoo.fr">vicvov@yahoo.fr</a>
Maher MRAYEH	Tunisie	Chef de délégation Conseiller du Ministre	MJS 1002 - Tunis	(216) 80 12 68	<a href="mailto:mrayeh.meher@gmail.com">mrayeh.meher@gmail.com</a>
Benoît SAMBOU	Sénégal	Ministre de la Jeunesse	5 <sup>e</sup> étage Building Administratif - Dakar	(221) 33 821 94 57	<a href="mailto:mjesenegal@gmail.com">mjesenegal@gmail.com</a>
Emmanuel BUGINGO	Rwanda	Chef de délégation Directeur des Sports	BP 1044 Kigali	(250) 788 38 15 15	<a href="mailto:bugingemmanuel@yahoo.fr">bugingemmanuel@yahoo.fr</a>
BANZA MUKALAY Nsungu	RDC	Ministre	Boulevard du 30 juin N° 140 Gombé	(243) 81 51 28 424	<a href="mailto:banzamukalaynsungu@yahoo.fr">banzamukalaynsungu@yahoo.fr</a>
Khalil JEYID	Mauritanie	Chef de délégation Secrétaire général – Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports	Immeuble du GVT 2 <sup>ème</sup> étage, Nouakchott	(222) 44 48 13 57	<a href="mailto:kelmehdi@yahoo.com">kelmehdi@yahoo.com</a>
Yacine BELLARAB	Royaume du Maroc	Chef de délégation Ministère de la Jeunesse et des Sports	MJS, Avenue Ibn Sina Agdal - Rabat	(212) 6 61 80 19 51 Fx : (212) 5 37 77 08 65	<a href="mailto:bellaraby@yahoo.fr">bellaraby@yahoo.fr</a>
Ram LOLLCHAND	Maurice	Secrétaire Général de la CJSOI	Immeuble, Anquetil Port-Louis	(230) 201 36 12 Fx : (230) 250 02 97	<a href="mailto:cjsoi@orange.mu">cjsoi@orange.mu</a>
Ulrich ANDRIANTIANA	Madagascar	Ministre	Place Goulette Ambohitovo Antananaviro	(261) 34 20 59 086	<a href="mailto:ministre@jeunesse.gov.mg">ministre@jeunesse.gov.mg</a> <a href="mailto:ministre@tanora.gov.mg">ministre@tanora.gov.mg</a>
Ibrahim MENASSA	Liban	Chef de délégation	Ministère de la	(961) 3 68 50 51	<a href="mailto:menelec@sfr.fr">menelec@sfr.fr</a>



		Conseiller du Ministre	Jeunesse et des Sports		
--	--	------------------------	------------------------	--	--

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Magalie RACINE	Haïti	Ministre	47, rue Darguin Pétion – Ville Haïti	(509) 310 48 88	<a href="mailto:magracine@yahoo.com">magracine@yahoo.com</a>
Germaine MANGUET	Guinée	Chef de délégation	BP 262 Conakry	(224) 64 34 26 10 (224) 62 32 29 71	<a href="mailto:germainemanguet@yahoo.fr">germainemanguet@yahoo.fr</a>
Séraphin MOUNDOUNGA	Gabon	Ministre	BP 06 Libreville	(241) 07 072 72 72	<a href="mailto:seraphin_moundounga@yahoo.fr">seraphin_moundounga@yahoo.fr</a>
Christine DENOËL	Fédération Wallonie Bruxelles	Chef de délégation	Rue d'Harscamp 22 B 5000 Namur	(32) 477 33 09 06	<a href="mailto:christine.denoel@gov.cfwb.be">christine.denoel@gov.cfwb.be</a>
Valérie FOURNEYRON	France	Ministre Sports - Jeunesse	95, Avenue de France 75013 – Paris		<a href="mailto:valerie.fourneyron@jeunesse-sports.gouv.fr">valerie.fourneyron@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
Mohamed Sabbah	Egypte	Représentant du Ministre du Sports, Chargé des Affaires à Niamey	Niamey	(227) 943 77 342	<a href="mailto:mohamed-sabbah@live.com">mohamed-sabbah@live.com</a>
Alain LOBOGNON	Côte d'Ivoire	Ministre Jeunesse et Sports	Abidjan, Citad, Tour B 8 <sup>ème</sup> étage	(225) 20 21 88 03	<a href="mailto:alainlobo@me.com">alainlobo@me.com</a>
Léon Alfred OPIMBAT	Congo	Ministre des Sports et Education Physique	234, Rue Ch. Foucault	(242) 05 538 69 37	<a href="mailto:laopimbat@yahoo.fr">laopimbat@yahoo.fr</a>
Collinet Anatole MAKOSSO	Congo	Ministre de la Jeunesse et Education Civique	26, étage Brazzaville	(242) 05 551 21 11	<a href="mailto:collinet3@yahoo.fr">collinet3@yahoo.fr</a>
Mahamoud AHMED	Comores	Commissaire National de la Jeunesse et des Sports	BP 2028 Moroni	(269) 332 08 63	<a href="mailto:toza.ahmed@yahoo.fr">toza.ahmed@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mahamoud.toza@gmail.com">mahamoud.toza@gmail.com</a>
Adolphe RUKENKANYA	Burundi	Ministre Jeunesse, Sports et Culture	BP 1248 Bujumbura	(257) 79 331 143	<a href="mailto:adolpherukenkanya@hotmail.com">adolpherukenkanya@hotmail.com</a>
Bidoung MKPATT	Cameroun	Ministre Jeunesse et Education Civique	Yaoundé	(237) 77 15 68 65	<a href="mailto:bidoungmkpatt@yahoo.fr">bidoungmkpatt@yahoo.fr</a>
Yacouba OUEDRAOGO	Burkina Faso	Ministre Sports et Loisirs	Ouagadougou	(226) 70 20 80 64 Fx (226) 50 33 08 18	<a href="mailto:yackys105@yahoo.fr">yackys105@yahoo.fr</a>

<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Pays/Organisme</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone Télécopie</b>	<b>Courrier électronique</b>
Emile Basga DIALLO	Burkina Faso	Ministre Jeunesse, FPE	03 BP 7016 Ouagadougou 03	(226) 50 31 61 10 Fx (226) 50 33 53 75	<a href="mailto:emile_dialla@yahoo.fr">emile_dialla@yahoo.fr</a>
Didier APLOGAN D.	Bénin	Ministre	Cotonou	(229) 21 30 66 01	<a href="mailto:didier.aplogan@ag-partners.com">didier.aplogan@ag-partners.com</a>
Mahamat ADOUM	Tchad	Ministre	BP 519 N'Djamena	(235) 66 29 42 52	<a href="mailto:adoum07@yahoo.fr">adoum07@yahoo.fr</a>
Kounou HASSANE	Niger	Ministre	Niamey	(227) 96 88 03 08	<a href="mailto:kounou.hassane@gmail.com">kounou.hassane@gmail.com</a>
Marie-Noël Fonkou CHOMTANG	Cameroun	Chef de délégation Ministère des Sports		(237) 99 03 28 88	<a href="mailto:chomtang@yahoo.fr">chomtang@yahoo.fr</a>
Anthime GOUMBA	Centrafrique	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture	(236) 75 04 81 83	<a href="mailto:ganthime@yahoo.fr">ganthime@yahoo.fr</a>
Maher MRAYEH	Tunisie	Chef de délégation, Conseiller du Ministre	Ministère Jeunesse et Sports - 1002 Tunis	(216) 25 29 76 42	<a href="mailto:mrayeh.meher@gmail.com">mrayeh.meher@gmail.com</a>
Ousmane PAYE	OIF	Conseiller Spécial du Secrétaire général de la Francophonie	Paris	(331) 44 11 12 61	<a href="mailto:ousmane.paye@francophonie.org">ousmane.paye@francophonie.org</a>
Lamine DIACK	IAAF	Président	Monaco – 2, Avenue Saint Michel	(377) 93 10 88 40	<a href="mailto:president@iaaf.org">president@iaaf.org</a>
Seriba MAHAMN	CIJF	Directeur	OIF - Paris	(336) 11 71 60 40	<a href="mailto:seribam@francophonie.org">seribam@francophonie.org</a>
Pascal Goelot AKOUALA	Congo Jeunesse-Sport- Paix	Coordonnateur	BP 497 Brazzaville	(242) 05 526 05 45 Fx (242) 22 281 23 64	<a href="mailto:pascalakouala@yahoo.fr">pascalakouala@yahoo.fr</a>
Patricia DELESQUE	INSEP/Paris	Directrice des Relations Internationales	INSEP – 11, Av du Tremblay – 75012 Paris	(331) 41 74 41 74 (336) 60 65 02 50	<a href="mailto:patricia.delesque@insept.fr">patricia.delesque@insept.fr</a>
Eric LABOUCHET	INSEP/Paris	Chef de l'Unité du Développement du Numérique (UDN)	11, avenue du Tremblay 75012 Paris	(331)41 74 48 64 (336) 20 05 82 80	<a href="mailto:eric.labouchet@insept.fr">eric.labouchet@insept.fr</a>

**34<sup>ème</sup> session ministérielle  
Niamey (Niger) les 04 et 05 mars 2013**

**Liste de présence Experts**

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Lollchand RAM	Maurice / CJSOI	Secrétaire Général	Bâtiment Anquetil – Port Louis - Maurice	(230) 201 36 12 (230) 250 02 97	<a href="mailto:cjsoi@orange.mu">cjsoi@orange.mu</a>
Abdelkader BIH	Mauritanie	Conseiller Technique du Ministre de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie	(222) 22 42 75 50 (222) 46 88 88 30 (222) 36 30 28 97	<a href="mailto:bihabdelkader@yahoo.fr">bihabdelkader@yahoo.fr</a>
Saliou SOW	Sénégal	Directeur de l'Administration Générale Ministère de la Jeunesse	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	(221) 77 633 66 67	<a href="mailto:sowzaal@yahoo.fr">sowzaal@yahoo.fr</a>
Cheikh DIAW	Sénégal	Conseiller Technique n°1 du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	221) 33 881 94 57 77 740 42 78	<a href="mailto:cheikhdiaw58@yahoo.fr">cheikhdiaw58@yahoo.fr</a>
Khary Paye DIEYE	Sénégal	Conseiller Technique n° 2 du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	(221) 77 720 69 03	<a href="mailto:payekhary@yahoo.fr">payekhary@yahoo.fr</a>
Fatoumata SYLLA	Seychelles	Directrice Générale de la Jeunesse	BP 55, State House Victoria	(248) 27 23 275	<a href="mailto:fsylla@statehouse.gov.fr">fsylla@statehouse.gov.fr</a>
Kodjo SALOKOFFI	Togo	Directeur National Sport	Ministère Sports et Loisirs Togo	(228) 91 41 40 96 (228) 90 66 09 56	<a href="mailto:eloikodjo@yahoo.fr">eloikodjo@yahoo.fr</a>
Soklo YEVOU	Togo	Secrétaire Général du MSL	Ministère des Sports et des Loisir - Togo	(228) 90 14 54 40 (228) 22 222 10 72	<a href="mailto:sokyevou@yahoo.fr">sokyevou@yahoo.fr</a>
Riadh AZAIEZ	Tunisie	Directeur Sport Elite	Ministère de la Jeunesse et des Sports	(216) 98 33 33 69	<a href="mailto:riadazaiez@yahoo.fr">riadazaiez@yahoo.fr</a>
Maher MRAYEH	Tunisie	Chargé de mission auprès	Chargé de mission auprès	(216) 25 29 76 42	<a href="mailto:mrayeh.meher@gmail.com">mrayeh.meher@gmail.com</a>

		du Ministère de la Jeunesse Tunisien	du Ministre de la Jeunesse Tunisien		
--	--	---	--	--	--

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Eric LABOUCHET	INSEP/Paris	Chef et Manager de l'unité du numérique INSEP	INSEP – 11, Av du Tremblay – 75012 Paris	(331) 41 74 48 64	<a href="mailto:eric.labouchet@insep.fr">eric.labouchet@insep.fr</a>
Patricia DELESQUE	INSEP/Paris	Directrice des Relations Internationales	INSEP – 11, Av du Tremblay – 75012 Paris	(331) 41 74 41 74 (336) 60 65 02 50	<a href="mailto:patricia.delesque@insep.fr">patricia.delesque@insep.fr</a>
Mahaman SERIBA	CIJF	Directeur		(336) 11 71 60 40	<a href="mailto:seribam@francophonie.org">seribam@francophonie.org</a>
Djibrine YOUSSEF	Tchad	Secrétariat Général MJS	BP 519 Niger	(235) 66 24 67 80	<a href="mailto:djibrineyou@yahoo.fr">djibrineyou@yahoo.fr</a>
Oumarou YAZI	Niger	Directeur Général de la Jeunesse	BP 215 Niger	(227) 20 72 32 92 (227) 96 88 37 85 (227) 90 45 83 43	<a href="mailto:yaziom@yahoo.fr">yaziom@yahoo.fr</a>
Mahamadou Abdoulaye	Niger	Directeur Général des Sports	BP 215 N'Djamena	(227) 96 29 01 81	<a href="mailto:hammayekotia@yahoo.fr">hammayekotia@yahoo.fr</a>
Charaf Eddine MAKI	Tchad	Secrétaire Général Adjoint / MJS	BP 215 N'Djamena	(229) 66 42 35 83 (235) 90 42 35 83	<a href="mailto:makicharfadine@gmail.com">makicharfadine@gmail.com</a>
Nestor Badema YARO	Burkina Faso	Directeur Général de la Promotion de la Jeunesse	03 BP 7016 Ouagadougou Ministère Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi	(226) 70 28 43 84 (226) 50 49 37 00	<a href="mailto:badema_nestor@yahoo.fr">badema_nestor@yahoo.fr</a>
Alexandre YOUNGBARE	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	01 BP 4411 Ouagadougou 01	(226) 70 25 66 53	<a href="mailto:alexandre-yougbare@yahoo.fr">alexandre-yougbare@yahoo.fr</a>
Rémy NTIBAGIRIMVO	Burundi	Conseiller du Ministre et Correspondant National de la CONFEJES	BP 1095 Bujumbura	(257) 79 924 590	
Séléma AKEDJOL	Cameroun	Inspecteur Général des Programmes d'Enseignement et de Formation	BP 4033 Yaoundé Cameroun	(237) 99 88 24 22 (237) 95 33 68 38	<a href="mailto:akonselema@yahoo.fr">akonselema@yahoo.fr</a>
Biscène BABAN	Cameroun	Chef de Division des	Ministère des Sports et de	(237) 74 06 18 22	<a href="mailto:bbiscene@yahoo.fr">bbiscene@yahoo.fr</a>

---

		Etudes, de la Planification et de la Coopération	l'Education Physique / Cameroun - Yaoundé		
Anthime GOUMBA	Centrafrique	Chargé de mission en matière de Jeunesse et de Sports	Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture	(236) 75 04 81 83	<a href="mailto:ganthime@yahoo.fr">ganthime@yahoo.fr</a>

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Salifou BAKAYOKO	Côte d'Ivoire	Directeur du Volontariat et des Programmes Communautaires	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	(225) 02 49 15 93 (225) 66 01 36 03 (225) 20 22 22 71	<a href="mailto:seelerbakayoko@yahoo.fr">seelerbakayoko@yahoo.fr</a>
Jean Pierre LONGUET	Congo Brazzaville	Conseiller aux Sports	Ministère des Sports et de l'Education Physique – BP 4011	(242) 05 551 26 36 (242) 06 635 58 81	<a href="mailto:jeanpierrelonguet@yahoo.fr">jeanpierrelonguet@yahoo.fr</a> <a href="http://www.msep.cg.com">www.msep.cg.com</a>
Jean Paulin ITOUA	Congo Brazzaville	Directeur de l'Agence National pour l'Insertion et la Réinsertion des Jeunes	48, rue Assiené Talangai - Brazzaville	(242) 06 666 51 20 (242) 05 528 55 43	<a href="mailto:syscohadeporteurs@gmail.com">syscohadeporteurs@gmail.com</a> <a href="mailto:lautrevison@yahoo.fr">lautrevison@yahoo.fr</a>
Serge Wilfrid MBOUMA	Congo Brazzaville	Directeur de la Recherche	Ministère des Sports et de l'Education Physique	(242) 05 570 51 99 (242) 06 816 33 62	<a href="mailto:sergembouma@gmail.com">sergembouma@gmail.com</a>
Dominique PIVRON	France	Chargé de mission francophone	95, Avenue de France – 75013 Paris		<a href="mailto:dominique.pivron@jeunesse-sports.gouv.fr">dominique.pivron@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
Gilbert-Guy EBOZO'O NKA	Gabon	Directeur Général de la Promotion de la Vie Associative	BP 2150 - Libreville	(241) 07 38 67 44 (241) 06 63 25 95	<a href="mailto:gilbert_ebozo@yahoo.fr">gilbert_ebozo@yahoo.fr</a>
Mayombo Mounanga Dieudonné	Gabon	Directeur Général de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives	BP 156 - Libreville	(241) 07 91 50 60 (241) 01 74 66 87	<a href="mailto:mayombo.dieudonn@yahoo.com">mayombo.dieudonn@yahoo.com</a>
Valiollah Saint-Louis GILMUL	Haïti	Directeur des Activités Physiques et des Sports - MJSAC	Port-au-Prince	(509) 34 76 17 42	<a href="mailto:valiollah1slg@yahoo.fr">valiollah1slg@yahoo.fr</a>
Alain LAITAT	Fédération Wal/ Bruxelles	Directeur Général du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles - Belgique	(32) 2 413 40 80	<a href="mailto:alain.laitat@cfwb.be">alain.laitat@cfwb.be</a>

VERHAAGEN Alain	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Département Francophonie, Correspondant national CONFES	WBI, Place Saintelette 2 1080 Bruxelles	(32) 4 793 56 102 (32) 2 421 86 37	<a href="mailto:a.verhaagen@wbi.be">a.verhaagen@wbi.be</a>
Mme Patricia HUBERT	Fédération Wallonie Bruxelles	Responsable du Service de la Jeunesse	MCF – A6 Culture 44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(32) 2 413 20 23	<a href="mailto:patricia.hubert@cfwb.be">patricia.hubert@cfwb.be</a>



Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Michèle TOUSSAINT	France	Adjointe bureau relations internationales – Direction des Sports	MSJEPVA - 95, Av. de France -75013 Paris	(331) 40 45 96 41	<a href="mailto:michele.toussaint@jeunesse-sports.gouv.fr">michele.toussaint@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
Aminatou ALI DOUNGOU	Niger	Direction des Etudes et de la Programmation (DEP)	BP 215 Niamey Niger	(227) 96 98 13 65 (227) 90 96 52 56	<a href="mailto:ousmany_2007@yahoo.fr">ousmany_2007@yahoo.fr</a> <a href="mailto:aminata.ousmane@gmail.com">aminata.ousmane@gmail.com</a>
Alexandre YOUGBARE	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	01 BP 4411 Ouagadougou 01	(226) 70 25 66 53	<a href="mailto:alexandre-yougbare@yahoo.fr">alexandre-yougbare@yahoo.fr</a>
Rémy NTIBAGIRIMVO	Burundi	Conseiller du Ministre et Correspondant National de la CONFEJES	BP 1095 Bujumbura	(257) 79 924 590	<a href="mailto:ntibigirimvo@yahoo.fr">ntibigirimvo@yahoo.fr</a>
Alain GAUTIER	France	Consultant	11, rue du Temple 30 121 MUS - France	(336) 67 67 67 59 ((334) 66 80 20 27	<a href="mailto:alaingautier44@yahoo.fr">alaingautier44@yahoo.fr</a>
Marie-Cécile BOGUO	OIF	Sous-Directeur Instances	19, Avenue Bosquet 75007 Paris - France	(336) 13 36 02 16	<a href="mailto:marie-cecile.boguo@francophonie.org">marie-cecile.boguo@francophonie.org</a>
Youssef FALL	CONFEJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:youfalfr@yahoo.f">youfalfr@yahoo.f</a>
Jean Michel GUERNIC	CONFEJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 44 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:jguernic@hotmail.com">jguernic@hotmail.com</a>
Bouramah ALI HAROUNA	CONFEJES	Directeur des Programmes Jeunesse	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 33 823 33 16 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:bouramah@gmail.com">bouramah@gmail.com</a>
François ALLA YAO	CONFEJES	Directeur des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 47 93 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:allacfj@yahoo.fr">allacfj@yahoo.fr</a>
Fatou GAYE NDIAYE	CONFEJES	Directrice Administrative et	Rue Parchappe x Salva	(221) 33 849 56	<a href="mailto:kinebourokh07@yahoo.fcom">kinebourokh07@yahoo.fcom</a>

		Financière	Dakar / Sénégal	46	
Sylvaine Ariane BISSIK	CONFEJES	Directrice Adjointe des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 77 835 23 60 (221) 33 823 17 69 (227) 913 88 60 00	<a href="mailto:arianebissik@yahoo.fr">arianebissik@yahoo.fr</a>
Hawa MBALLO DIOUF	CONFEJES	Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:mouskebah@yahoo.fr">mouskebah@yahoo.fr</a>
Coumba SIDIBE THIANDOUM	CONFEJES	Secrétaire Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:coumbatian@yahoo.fr">coumbatian@yahoo.fr</a>

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Thérèse MBUJIBUNGI	RDC	Experte	Kasongo 25, Bis Barumbu	(243) 89 89 33 258	<a href="mailto:theresembuji131@yahoo.fr">theresembuji131@yahoo.fr</a>
Ramazani MASUDI	RDC	Expert	Boulevard du 30 juin, 154 commune Gombè	(243) 81 406 7 100	
Médard MUTONKOLE	RDC	Expert	Boulevard du 30 juin, 154 commune Gombè	(250) 788 38 15 15	
Emmanuel BUGINGO	Rwanda	Chef de délégation Directeur des Sports	BP 1044 Kigali	(250) 788 38 15 15	<a href="mailto:bujingemmanuel@yahoo.fr">bujingemmanuel@yahoo.fr</a>
Sidonie LIMA	Bénin	Experte	Cotonou	(229) 97 98 63 82	<a href="mailto:lisidnie@yahoo.fr">lisidnie@yahoo.fr</a>
Gabriel COPIERY	Bénin	Expert	Cotonou	(229) 97 24 24 59	<a href="mailto:gabrielcopiery@yahoo.fr">gabrielcopiery@yahoo.fr</a>

**34<sup>ème</sup> session ministérielle  
Niamey (Niger) les 04 et 05 mars 2013**

**Liste de présence CAF**

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télocopie	Courrier électronique
Alain VERHAAGEN	Fédération Wallonie Bruxelles	Directeur Département Francophonie, Correspondant national CONFEJES	WBI, Place Saintelette 2 1080 Bruxelles	(32) 4 793 56 102 (32) 2 421 86 37	<a href="mailto:a.verhaagen@wbi.be">a.verhaagen@wbi.be</a>
Mme Patricia HUBERT	Fédération Wallonie Bruxelles	Responsable du Service de la Jeunesse	MCF – A6 Culture 44, Boulevard, Léopold II - 1080 Bruxelles	(32) 2 413 20 23	<a href="mailto:patricia.hubert@cfwb.be">patricia.hubert@cfwb.be</a>
Michèle TOUSSAINT	France	Adjointe bureau relations internationales – Direction des Sports	MSJEPVA 95, Av. de France 75013 Paris	(331) 40 45 96 41	<a href="mailto:michele.toussaint@jeunesse-sports.gouv.fr">michele.toussaint@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
Dominique PIVRON	France	Chargé mission Francophonie – MSJEPVA (DJEPVA)	95, Av. de France 75013 Paris	(331) 40 45 97 80	<a href="mailto:dominique.pivron@jeunesse.sports.gouv.fr">dominique.pivron@jeunesse.sports.gouv.fr</a>
Lollchand RAM	Maurice	Secrétaire Général CJSOI	Bâtiment Anquetil – Port Louis - Maurice	(230) 201 36 12 (230) 250 02 97	<a href="mailto:cjsoi@orange.mu">cjsoi@orange.mu</a>
Aminatou ALI DOUNGOU	Niger	Direction des Etudes et de la Programmation (DEP)	BP 215 Niamey Niger	(227) 96 98 13 65 (227) 90 96 52 56	<a href="mailto:ousmany_2007@yahoo.fr">ousmany_2007@yahoo.fr</a> <a href="mailto:aminata.ousmane@gmail.com">aminata.ousmane@gmail.com</a>
DIAW Cheikh	Sénégal	Conseiller Technique n°1 du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	221) 33 881 94 57 77 740 42 78	<a href="mailto:cheikhdiaw58@yahoo.fr">cheikhdiaw58@yahoo.fr</a>
Khary Paye DIEYE	Sénégal	Conseiller Technique n° 2 du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	(221) 77 720 69 03	<a href="mailto:payekhary@yahoo.fr">payekhary@yahoo.fr</a>
Saliou SOW	Sénégal	Directeur de l'Administration Générale	Building administratif 5 <sup>ème</sup> étage - Dakar	(221) 77 633 66 67	<a href="mailto:sowzaal@yahoo.fr">sowzaal@yahoo.fr</a>

Ministère de la Jeunesse					
Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
Alexandre YOUGBARE	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	01 BP 4411 Ouagadougou 01	(226) 70 25 66 53	<a href="mailto:alexandre-yougbare@yahoo.fr">alexandre-yougbare@yahoo.fr</a>
Rémy NTIBAGIRIMVO	Burundi	Conseiller du Ministre et Correspondant National de la CONFEJES	BP 1095 Bujumbura	(257) 79 924 590	<a href="mailto:ntibagirimvo@yahoo.fr">ntibagirimvo@yahoo.fr</a>
Alain GAUTIER	France	Consultant	11, rue du Temple 30 121 MUS - France	(336) 67 67 67 59 ((334) 66 80 20 27	<a href="mailto:alaingautier44@yahoo.fr">alaingautier44@yahoo.fr</a>
Marie-Cécile BOGUO	OIF	Sous-Directeur Instances	19, Avenue Bosquet 75007 Paris France	(336) 13 36 02 16	<a href="mailto:marie-cecile.boguo@francophonie.org">marie- cecile.boguo@francophonie.org</a>
Youssef FALL	CONFEJES	Secrétaire Général	Rue Parchappe x Salva BP 3314 Dakar	(221) 33 849 56 42 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:youfalfr@yahoo.f">youfalfr@yahoo.f</a>
Jean Michel GUERNIC	CONFEJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 44 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:jguernic@hotmail.com">jguernic@hotmail.com</a>
Bouramah ALI HAROUNA	CONFEJES	Directeur des Programmes Jeunesse	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 33 823 33 16 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:bouramah@gmail.com">bouramah@gmail.com</a>
François ALLA YAO	CONFEJES	Directeur des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	221) 33 823 47 93 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:allacjf@yahoo.fr">allacjf@yahoo.fr</a>
Fatou GAYE NDIAYE	CONFEJES	Directrice Administrative et Financière	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46	<a href="mailto:kinebourokh07@yahoo.fcom">kinebourokh07@yahoo.fcom</a>
Sylvaine Ariane BISSIK	CONFEJES	Directrice Adjointe des Programmes Sports	26, Rue Huart BP 3314 – Dakar	(221) 77 835 23 60 (221) 33 823 17	<a href="mailto:arianebissik@yahoo.fr">arianebissik@yahoo.fr</a>

				69 (227) 913 88 60 00	
Hawa MBALLO DIOUF	CONFEJES	Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:mouskebah@yahoo.fr">mouskebah@yahoo.fr</a>
Coumba SIDIBE THIANDOUM	CONFEJES	Secrétaire Comptable	Rue Parchappe x Salva Dakar / Sénégal	(221) 33 849 56 46 (221) 33 823 79 44	<a href="mailto:coumbatian@yahoo.fr">coumbatian@yahoo.fr</a>